

720285

République Islamique de Mauritanie

Banque Centrale de Mauritanie

RAPPORT ANNUEL

1983

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de soumettre à votre haute bienveillance le rapport annuel de l'Institut d'émission élaboré au titre de l'année 1983. Après avoir retracé les faits saillants de la conjoncture internationale, ce document vous permettra, comme par le passé, de vous rendre compte de l'évolution de la situation de notre pays sur les plans économique, monétaire et financier.

La décélération économique enregistrée en 1982 s'est encore aggravée l'année suivante débouchant même sur un recul de la production intérieure prise globalement. Atteignant à peine 32,9 milliards d'UM en 1983, le produit intérieur brut, exprimé en prix courants du marché, se serait inscrit en régression de 7,4 % contre une progression de 1,8 % l'année précédente. En termes réels, le revirement qui s'est produit d'une année à l'autre s'est avéré beaucoup plus accentué, le taux de croissance de 7,6 % s'étant converti en une chute de 7,1 %.

Cette évolution a porté la marque de la dégradation de la situation du secteur rural sous l'effet de la persistance de conditions climatiques défavorables. En effet, l'aggravation du déficit pluviométrique a affecté considérablement le couvert végétal, mettant à rude épreuve le cheptel auquel les éleveurs ne sont guère en mesure de servir en quantités suffisantes de l'aliment composé dont les prix se situent à des niveaux particulièrement élevés. Tandis qu'une bonne partie du bétail a quitté le pays en transhumance, le reste des troupeaux est demeuré en proie à une carence alimentaire plus ou moins aiguë l'exposant aux risques de déperdition sous l'effet non seulement de la propagation de maladies variées mais également de l'accélération du rythme de l'abattage. Affectée également par l'insuffisance des précipitations, mais aussi et surtout, par la faiblesse du niveau des débordements du fleuve Sénégal, la production agricole a diminué notablement, ce qui a engendré une forte augmentation du déficit alimentaire enregistré par le pays.

La dépression économique aurait pu être beaucoup plus accentuée si les secteurs de la pêche et de l'industrie extractive, principaux pôles de développement, n'avaient pas enregistré un certain regain d'activité. Alors que la reprise du secteur minier reste encore timide sous l'effet du tassement persistant de l'industrie sidérurgique dans le monde, l'accélération du rythme d'exploitation des richesses halieutiques s'est confirmée beaucoup plus nettement. Moins dépendant des aléas

de la conjoncture internationale et offrant au pays une source généreuse de financement, ce secteur gagnerait à connaître un meilleur essor sous l'égide d'opérateurs mauritaniens soucieux de l'intérêt suprême de la nation.

En rapport avec l'amélioration appréciable du niveau des quantités capturées de poissons, l'activité de l'industrie spécialisée dans le traitement de ce produit a continué sur sa lancée. En revanche, les autres industries manufacturières, prises globalement, ne semblent pas avoir amélioré sensiblement leurs résultats, certaines grandes entreprises ayant même interrompu leurs activités.

Dans le secteur tertiaire, la légère augmentation de la valeur ajoutée du secteur commercial a été neutralisée et au-delà par la perte de vitesse enregistrée au niveau des autres activités de ce groupe.

S'établissant, en moyenne, à 115,2 points en 1983, l'indice des prix à la consommation de type européen, base 100 en mai 1981, laisse apparaître une légère hausse de 1,1 % par rapport à son niveau de l'année précédente. Toutefois, cela cache une évolution divergente selon les catégories de consommation. Alors que les prix des denrées alimentaires et des articles d'habillement se sont accrus, respectivement, de 3,1 % et de 4,9 %, le coût de la domesticité s'est maintenu pratiquement inchangé, celui de l'entretien s'étant même inscrit en régression de 0,5 %.

En dépit du retournement de la conjoncture économique, les recettes publiques ont continué à s'accroître à un rythme accéléré. Si l'assiette fiscale a accusé une certaine régression, évolution enregistrée non seulement par la production intérieure mais également par les flux d'importation, le taux de recouvrement des revenus de l'Etat s'est amélioré sensiblement. De 7,2 milliards d'UM en 1982, les recettes budgétaires se sont élevées à 8,3 milliards en 1983, en augmentation de 15,3 %. L'enveloppe des dépenses ne s'étant accrue, d'une année à l'autre que de 8,4 % pour s'établir aux environs de 10 milliards d'UM, le déficit budgétaire a pu être ramené de 2,1 milliards à 1,8 milliard d'UM, chiffres correspondant, respectivement, à 5,9 % et 5,3 % du PIB. La poursuite des efforts d'assainissement des finances publiques, conjuguée

.../...

à un contrôle de plus en plus intense de l'activité économique, favorisé, certes, par l'adoption généralisée du plan comptable mauritanien, est de nature à accroître les rentrées de l'Etat d'autant plus que l'impôt minimum forfaitaire est désormais payé en partie à l'avance, à l'occasion du dédouanement des marchandises importées.

L'évolution en dents de scie enregistrée, en 1983, par la masse monétaire a suivi, en définitive, une tendance à la baisse qui l'a amenée, du début à la fin de l'année, de 12,1 milliards à 10,8 milliards d'UM. Ce recul est imputable à la forte escalade du déficit des avoirs extérieurs de change dont la portée a été atténuée, toutefois, par l'accroissement de l'enveloppe des crédits intérieurs. De ce fait, le montant des dépôts à vue s'est inscrit en nette progression, ce qui a permis, du côté des ressources monétaires, de compenser, en partie, la chute de la quasi-monnaie et, surtout, des autres postes nets.

Sous l'effet de la forte baisse enregistrée au cours du quatrième trimestre de 1983 par l'encours des crédits à long terme consentis essentiellement au secteur minier, l'encours global des crédits bancaires à l'économie n'a atteint, à la fin de l'année, que 14,7 milliards d'UM contre 15,8 milliards trois mois auparavant et 13,8 milliards à la fin de l'année précédente. Comme par le passé, les crédits à court terme sont demeurés prépondérants, enregistrant, d'une année à l'autre, le taux de progression le plus élevé, soit 20,7 % contre 0,3 % pour les crédits à moyen terme et une réduction de 97,8 % en ce qui concerne ceux à plus longue échéance.

Etablie sur les données définitives, la balance des paiements de la Mauritanie s'est soldée, en 1983, par un déficit de 1,6 milliard d'UM contre 2,7 milliards l'année précédente. L'amélioration de la position extérieure de notre pays est imputable à la forte contraction du déficit des opérations sur biens et services et, plus particulièrement, de la balance commerciale prise au sens strict. En revanche, les entrées nettes au titre des transferts sans contrepartie se sont inscrites en nette régression. De même, les apports extérieurs de capitaux ont accusé une diminution sensible dont l'acuité a été atténuée, toutefois, par la baisse enregistrée, parallèlement, par les montants transférés au même titre à l'étranger.

LE GOUVERNEUR

DIENG BOUBOU FARBA

SOMMAIRE

Chapitre 1 : Evolution de la conjoncture internationale

Chapitre 2 : Evolution de la production intérieure

- A - L'activité agro-pastorale
 - 1°/L'agriculture
 - 2°L'élevage
- B - La pêche
- C - L'activité industrielle
 - 1°/ L'industrie extractive
 - 2°/ L'énergie
 - 3°/industrie manufacturière
- D - Le secteur tertiaire

Chapitre 3 : Les finances publiques

- I - Evolution financière
- II - Evolution des recettes
- III - Evolution des dépenses
- IV - Financement du deficit budgétaire

Chapitre 4 : Monnaie et credit

- I - L'Action des autorités monétaires
- II - La liquidité et l'équilibre système bancaire
 - A - L'évolution des facteurs de la liquidité bancaire
 - B - Les emplois et les ressources des banques
 - 1°/ Les emplois
 - 2°/ Les ressources
 - C - Le niveau des ratios dy système bancaire et leur evolution
 - D - Le refinancement des banques et l'intervention de la BCM
- III - La masse monétaire et ses contreparties
 - A - La masse monétaire
 - 1°/ Les disponibilités monétaire
 - 2°/ Les disponibilités quasi-monétaire
 - B - Les contreparties de la masse monétaire
 - 1°/ Les créances nettes sur l'extérieur
 - 2°/ Les créances nettes sur l'etat
 - 3°/ Le concours à a l'économie
- IV - La distribution du crédit
 - A - Répartition des crédits par échéance
 - B - Répartition des crédits par branche d'activité

.../...

Chapitre 5 : La balance des paiements

- I - Introduction : tendances générales
- II - Variation des réserves internationales
- III - Commerce extérieur
 - a) Les exportations
 - b) Les importations
 - c) Les termes de l'échange
- IV - Les services
- V - Les transferts sans contrepartie
- VI - Les capitaux non monétaires
- VII - La dette extérieure

ANNEXE STATISTIQUE

<u>TABLEAU 1</u>	: Produit intérieur brut par branche d'activité
<u>TABLEAU 2</u>	: Dépenses intérieures brutes
<u>TABLEAU 3</u>	: Principales productions agricoles
<u>TABLEAU 4</u>	: Effectif du cheptel
<u>TABLEAU 5</u>	: Bilan de l'extraction de minerai de fer
<u>TABLEAU 6</u>	: Production d'électricité et consommation d'eau
<u>TABLEAU 7</u>	: Ventes locales en gros des denrées alimentaires de base
<u>TABLEAU 8</u>	: Indice des prix à la consommation familiale de type européen
<u>TABLEAU 9</u>	: Prévision et réalisation des recettes courantes de l'Etat
<u>TABLEAU 10</u>	: Prévision et réalisation des dépenses de l'Etat
<u>TABLEAU 11</u>	: Situation de la Banque Centrale
<u>TABLEAU 12</u>	: Situation consolidée des banques
<u>TABLEAU 13</u>	: Les ressources du système monétaire et leurs contreparties
<u>TABLEAU 14</u>	: Répartition sectorielle des crédits recensés par la centrale des risques
<u>TABLEAU 15</u>	: La balance générale des paiements
<u>TABLEAU 16</u>	: Répartition géographique de l'état de règlement du commerce extérieur
<u>TABLEAU 17</u>	: Valeur des exportations par produit et par pays
<u>TABLEAU 18</u>	: Exportation des produits de la pêche
<u>TABLEAU 19</u>	: Service de la dette extérieure de l'Etat et des sociétés d'Etat

CHAPITRE 1 : EVOLUTION DE LA CONJONCTURE INTERNATIONALE

C'est aux Etats-Unis d'Amérique que s'est déclenchée la reprise économique avant de se propager ensuite à travers le reste du monde industrialisé sous l'effet de sa forte intégration. Soutenu, notamment, par une croissance accrue des ménages qui ont tiré profit des mesures d'allègement fiscal et du ralentissement du rythme de l'inflation, l'activité économique a enregistré dans ce pays un regain d'activité appréciable qui a permis d'obtenir, dans certains secteurs, des résultats fort élevés. Beaucoup plus ferme au cours de la deuxième moitié de l'année, le taux de croissance de son PIB exprimé en termes réels, s'est établi à 3,4 % en 1983 contre une diminution de 1,9 % enregistrée l'année précédente. Au Canada, le renversement de la conjoncture économique s'est avéré encore plus perceptible, le taux de variation de son PIB étant passé, d'une année à l'autre, de - 4,4 % à 3 %. Stimulé, en particulier, par la relance des exportations acheminées vers les Etats-Unis, le taux de la croissance économique réelle du Japon qui, bien que fluctuant, a toujours été positif s'est affermi légèrement pour se situer aux environs de 3,1 %, niveau encore en deçà du taux de 4 % réalisé en 1981. En Europe Occidentale, la reprise économique est demeurée encore timide, les résultats obtenus variant, certes, d'un pays à l'autre. Pour l'ensemble de la Communauté Economique Européenne, le PIB exprimé en prix constants ne s'est accru que de 1 % en 1983 contre 0,5 % en 1982 et une régression de 0,3 % en 1981. Dans ce contexte, le taux moyen de la croissance économique réelle enregistré par les pays membres de l'OCDE pris globalement a atteint 2,3 % en 1983 contre une baisse de 0,3 % accusée une année auparavant. Cette évolution a été corroborée par le relèvement remarquable de l'indice de la production industrielle établi pour dix neuf pays développés (1980 = 100) dont le taux de variation est passé, d'une année à l'autre, de - 4 % à 3 %.

Parallèlement, la plupart des pays industrialisés ont accusé des déficits budgétaires plus accentués sans parvenir à atténuer sensiblement l'acuité du chômage qui constitue encore une centre de préoccupation majeur pour les autorités publiques. Des progrès sensibles ont été réalisés, toutefois, dans la lutte contre l'inflation, bénéficiant de la détente du cours mondial du pétrole, du ralentissement de la hausse des salaires nominaux et de l'adoption, dans la plupart des pays concernés, de politiques monétaires plus restrictives que par le passé.

.../...

Dans les pays du tiers-monde, la crise économique et financière ne s'est pas complètement éteinte en dépit de l'amélioration appréciable du niveau des cours mondiaux de la plupart des produits de base. En proie à un endettement extérieur de plus en plus contraignant qui, conjugué à un recul perceptible de l'aide publique au développement et, dans certaines régions, à la persistance de conditions climatiques défavorables compromettant sérieusement la réalisation de l'enveloppe d'investissement, un nombre croissant de pays en développement n'a pu mettre fin au cycle de récession amorcé il y a déjà quelques années. Néanmoins, pris globalement, ces pays ont bénéficié, en 1983, d'un certain regain d'activité dont la portée varie d'un groupe à l'autre. Nul : pour les pays de l'OPEP contre une régression de 4 % en 1982, le taux de la croissance économique est passé, d'une année à l'autre, de 0,9 % à 1,9 % en ce qui concerne les autres pays en développement. Les meilleurs résultats ont été enregistrés par les pays d'Asie pris globalement, ceux de l'Amérique Latine qui disposent, paradoxalement, d'une capacité de production importante mais sous-utilisée, ont continué d'enregistrer une baisse de leurs valeurs ajoutées consolidées.

Le début de redressement de l'activité économique dans le monde ne s'est pas accompagné d'une reprise de la production primaire. En effet, alors que la production de pétrole s'est maintenue pratiquement inchangée, celles de produits agricoles et de minerais ont diminué, respectivement, de 1 % et de 1,5 %. De même, le rythme d'extraction de charbon s'est inscrit en baisse et ce, pour la première fois depuis 1971.

LE COMMERCE MONDIAL ET LES PAIEMENTS INTERNATIONAUX

Bénéficiant du renversement, aussi faible soit-il, de la conjoncture économique dans le monde, le volume du commerce mondial s'est inscrit en progression de 2 % en 1983 après avoir diminué en 1982 et stagné en 1981. S'établissant à 180 milliards de dollars, sa valeur globale s'est avérée, toutefois, en deçà de 2 % par rapport au niveau enregistré l'année précédente. Cette évolution a été induite encore une fois par la baisse des valeurs unitaires des échanges exprimés en la monnaie américaine.

La valeur en dollar des exportations des pays industrialisés n'ayant diminué que de 1 % tandis que celle de leurs importations s'est inscrite en régression de 1,5 %, leur déficit commercial s'est atténué

.../...

légèrement pour se situer aux environs de 77 milliards de dollars. Pour les pays de l'OPEP, les recettes d'exportation ont, en revanche, diminué plus rapidement que la valeur de leurs importations (-13,5 % contre -15 %) suite à l'effondrement du prix du pétrole, ce qui a entretenu l'érosion de leur excédent commercial qui n'a atteint, en 1983, que 37 milliards de dollars contre 51 milliards une année auparavant. D'une année à l'autre, le déficit commercial des autres pays en développement est revenu de 57 milliards à 28 milliards d'UM, les importations ayant accusé une diminution de 7 % alors que les exportations se sont accrues de 4 %. Cette évolution qui traduit une certaine amélioration des termes de l'échange a résulté, essentiellement, du relèvement des cours mondiaux de la plupart des produits de base.

La reprise du volume des échanges commerciaux internationaux cache en fait une évolution divergente selon les groupes de produits. A titre d'exemple, alors que les exportations de produits agricoles, pétroliers et manufacturés ont augmenté, respectivement, de 2 %, 3 % et 4 % environ, celles de pétrole brut et de charbon ont diminué de 8 % et de 4 %.

Les flux commerciaux n'ont pu se développer davantage face à la recrudescence des mesures protectionnistes prises tant par les pays en voie de développement que par les pays industrialisés. Tandis que le premier groupe de pays, en proie à des difficultés financières accrues, est contraint à limiter ses dépenses en devises dans le cadre de plans de redressement économiques élaborés le plus souvent en collaboration avec le FMI, l'autre groupe forge sa soustraction aux principes fondamentaux du GATT par la dépression persistante de sa situation économique. Au protectionnisme traditionnel, axé essentiellement sur la prise de mesures internes de contingentement des importations, s'est substitué un "néo-protectionnisme" basé sur les subventions et les accords bilatéraux de limitation volontaire des exportations.

Bénéficiant de l'aggravation du déficit courant des pays de l'OPEP qui a presque doublé en 1983 pour s'établir aux environs de 31 milliards d'UM, la balance des opérations courantes des pays membres de l'OCDE s'est soldée par un déficit de l'ordre de 24,3 milliards d'UM, en diminution de 13,5 % par rapport au niveau enregistré l'année précédente.

.../...

même, le déficit courant accusé par les autres pays en développement poursuivi sa tendance à la baisse revenant, d'une année à l'autre, de 35 milliards à 45 milliards d'UM.

Amorcée il y a déjà quelques années, la crise financière a tendance à se généraliser à travers le monde affectant des pays qui étaient caractérisés autrefois par un degré appréciable de liquidité. De 2,4 milliards de dollars à la fin de 1982, l'encours de la dette extérieure des pays en développement s'est élevé à 664,3 milliards une année après. Toutefois, en parvenant à en rééchelonner le remboursement d'une partie et bénéficiant d'une certaine détente du loyer de l'argent, ces pays ont comprimé quelque peu le service de leur dette dont le coefficient moyen est revenu, d'une année à l'autre, de 23,9 % à 19,3 %.

L'ampleur actuelle de l'endettement extérieur des pays en développement nécessite inéluctablement la conjonction des efforts de toutes les parties concernées afin de parvenir à l'atténuer sans porter sérieusement préjudice au système financier international. Une solution concertée devra être définie par le jeu de concessions accordées de part et d'autre. La situation actuelle a résulté de comportements abusifs adoptés tant par les pays endettés que par les bailleurs de fonds. Le concours des institutions internationales, chargées de veiller au bon fonctionnement de l'ordre financier international, est, certes, d'une grande utilité pour définir les stratégies à suivre en la matière et garantir leur succès. Mais au relèvement de ses ressources propres et aux nouveaux concours accordés par certains de ses pays membres, le FMI est appelé à jouer un rôle moteur pour le rétablissement de la situation financière internationale.

LE MARCHE DES CAPITAUX

La méfiance accrue régnant sur le marché international des capitaux, entretenue par la demande de nouveaux pays de rééchelonner le remboursement de leurs dettes extérieures, n'a pas manqué d'inciter, en 1983, les établissements financiers à modérer leurs interventions sur la scène internationale. Atteignant 7707 milliards de dollars à fin septembre 1983, le montant des créances sur l'étranger des banques européennes, américaines et japonaises ainsi que des implantations off-shore de banques des Etats-Unis ne s'est accru que de 5,3 % par rapport au niveau

enregistré en 1982 contre 17,4 % une année auparavant.

De même, les eurocrédits à moyen et long termes consentis en 1983 se sont inscrits en régression de 25 % environ pour s'établir aux environs de 74 milliards de dollars. Près du cinquième des nouveaux crédits accordés sur l'eumarché ont été des crédits "involontaires" consentis dans le cadre d'opérations complexes de rééchelonnement de dettes extérieures. Les crédits "volontaires" qui ont été attribués aux pays en développement qui ont absorbé globalement une enveloppe de l'ordre de 24 milliards de dollars, soit le tiers environ du total, ont bénéficié, essentiellement, aux pays de l'Extrême-Orient et du Bassin Pacifique caractérisés encore par une croissance économique relativement rapide.

A partir de l'automne de 1983, les marges bancaires se sont contractées en dépit du relèvement quasi-général des taux d'intérêt, et ce, suite, notamment, aux concessions accordées aux pays qui ont bénéficié d'un rééchelonnement de leurs dettes extérieures et à la concurrence accrue exercée sur un marché rétréci des signatures jugées bonnes. Corrélativement, la durée moyenne des eurocrédits fut ramenée de 8 ans en 1982 à 7 ans en 1983.

LE MARCHE DES CHANGES

Bénéficiant du début de reprise économique enregistré aux Etats-Unis qui sont parvenus à contenir l'inflation dans des limites supportables tout en maintenant les taux d'intérêt à des niveaux relativement élevés, le dollar s'est apprécié considérablement en 1983, l'insécurité politique régnant dans d'autres pays aidant. Jouant le rôle à juste titre de monnaie de placement, voire de refuge, il a consolidé sa position par rapport à toutes les monnaies importantes, à l'exception, toutefois, du yen japonais. Son cours moyen pondéré s'est inscrit en progression de 8 %, correspondant à une augmentation de 44 % par rapport à son niveau minimum enregistré en octobre 1978.

Face aux dépréciations plus ou moins accentuées, les monnaies du Système Monétaire Européen (par rapport au dollar) ont dû être réajustées, dans le cadre de cette structure dès le 21 mars 1983. C'est ainsi que les cours pivots du Deutsche Mark, du Florin Hollandais, de la Couronne Danoise et du Franc Belge ont été réévalués de 5,5 %, 3,5 %, 2,5 % et 1,5 % respectivement alors que ceux du Franc français et

.../...

de 2,5 % et celui de la livre irlandaise

de la lire italienne ont été dévalués de 3,5 %. Le 18 mai de la même année, le cours pivot de la livre sterling a été réajusté à la hausse pour les besoins de la politique agricole communautaire.

Convaincus de l'échec de la pratique des taux de change flottants les Etats-Unis, le Japon et la France, en particulier, ont repris le dialogue pour une nouvelle réforme éventuelle du système monétaire international. Toutefois, le retour aux taux de change fixes reste subordonné à une plus grande harmonisation des politiques nationales sur les plans économique, monétaire et fiscal.

LE MARCHE MONDIAL DES PRODUITS DE BASE

L'affermissement de la demande de matières premières résultant essentiellement du redressement de l'activité économique dans la plupart des pays industrialisés et de la prévision de récoltes insuffisantes au titre de la campagne à venir a permis de renverser la tendance à la baisse la plus accentuée et la plus durable enregistrée par les cours mondiaux des produits de base. Bien qu'il se soit établi encore en deçà de son niveau de 1980, son année de base, l'indice des prix de gros de 30 produits primaires établi par le FMI s'est accru en 1983 de 6,7 % après avoir diminué de 12,1 % en 1982 et de 14,6 % en 1981. Cette évolution a été réalisée grâce au renchérissement de 9,5 % des matières premières d'origine agricole, de 8,8 % des denrées alimentaires et de 7,7 % des boissons tropicales, les prix des métaux étant restés dans l'ensemble pratiquement inchangés.

CHAPITRE 2 : EVOLUTION DE LA PRODUCTION INTERIEURE

Bien que l'hivernage de 1983 ait commencé plutôt que d'habitude, les premières pluies ayant été enregistrées dès la fin du mois de mai dans la région du SUD, le bilan pluviométrique laisse apparaître, pour toute la saison considérée, un déficit accentué. L'insuffisance des précipitations, qui se sont caractérisées par une forte irrégularité dans le temps et dans l'espace, rappelle, à plus d'un titre, la situation vécue en 1977. L'isohyète correspondant à une pluviosité de 100 mm qui passe, en situation normale, par Atar, s'est située, cette année, au nord de Kédidi et Magta-Lahjar en se dirigeant vers l'Est un peu plus haut que Kiffa, Aïoun El Atrouss et Bassiknou. Atteignant 90-95 % dans le Nord du pays, le déficit pluviométrique s'est situé aux environs de 70-90 % dans le Hodh El Gharbi et le Trarza, 70-80 % dans le Tagant et 40-60 % dans le Guidimaka, le Gorgol, le Brakna et le sud du Hodh El Chargui.

Sous l'effet de l'insuffisance des précipitations, le Fleuve Sénégal s'est maintenu à un niveau anormalement bas, la hauteur maximum de 4,92 mètres ayant été enregistré au mois d'août. Cette performance n'est avérée nettement en deçà des seuils atteints en 1972 et 1977, années considérées jusqu'ici comme étant des références sur le plan de la sécheresse. Le Fleuve n'a débordé que légèrement à la fin du mois de septembre, ce qui a retardé le démarrage effectif de la campagne agricole.

Par ailleurs, la persistance de la sécheresse n'a pas permis de reconstituer les nappes phréatiques dont les niveaux ont baissé considérablement.

La dégradation du couvert végétal a favorisé l'escalade du désert qui, touchant l'ensemble des pays avoisinant le Sahara tout en les dépassant parfois pour attaquer même certaines régions tropicales, revêt une importance particulière en Mauritanie. Le phénomène traditionnel de transhumance s'est doublé d'un exode rural jamais connu. Une Commission Nationale pour l'Assistance de la Population Eprouvée par la Sécheresse (NAPES) a dû être instituée en 1983 en vue d'enrayer les effets croissants de ce fléau. Mais la population rurale ne peut être fixée que si on lui offre suffisamment de revenus sur place.

1°/ AGRICULTURE

Succédant à une campagne peu pluvieuse, celle de 1983-84 qui s'est caractérisée par une insuffisance beaucoup plus accentuée des précipitations s'est soldée par des résultats relativement faibles. Certes, ce sont les cultures sous-pluies qui ont souffert le plus du manque d'eau dont l'ampleur constatée dans certaines régions du pays, traditionnellement à vocation agricole, n'a pas permis aux paysans d'exploiter en partie ou totalement leurs terroirs. Néanmoins, les cultures irriguées ont été également entravées sous le double effet de l'insuffisance pluviométrique et de la faiblesse des débordements du Fleuve Sénégal qui s'en est suivi. Dans les deux cas, la superficie des emblavures a été réduite considérablement. Par ailleurs, suite au retard des pluies et face à l'avènement de divers déprédateurs, les agriculteurs ont souvent été obligés de recommencer l'ensemencement de parties plus ou moins grandes des terres cultivées.

Dans ce contexte, la valeur ajoutée du secteur agricole s'est inscrite en nette régression n'atteignant, en 1983, que 215 millions d'UM en termes réels et 335 millions en prix courants contre, respectivement, 554 millions et 1013 millions d'UM l'année précédente. Durement affectée, la récolte céréalière n'aurait totalisée que 15 mille tonnes au titre de la campagne 1983-1984 contre 22 mille tonnes en 1982-83, 62 mille tonnes en 1981-82 et une moyenne de 50 mille tonnes pour la période 1968-81 qui fut marquée par des années de sécheresse particulièrement aigue. Tandis que la récolte de dattes est réduite de moitié environ, le niveau de la production maraîchère a baissé considérablement.

La succession des années de sécheresse n'a pas permis d'atteindre l'objectif de l'autosuffisance alimentaire. En revanche, le déficit de la production céréalière continue à s'aggraver d'année en année, passant de 152.000 tonnes en 1981-82 à 218.000 tonnes en 1982-83 et éventuellement, à 225.000 tonnes en 1983-84. Grâce à l'affermissement de l'aide attendue qui pourrait dépasser, au titre de la campagne en cours, 70.000 tonnes contre 25.500 tonnes une année auparavant, le flux des importations aurait tendance à diminuer.

Il est certain que les travaux d'aménagement entrepris essentiellement par la Société Nationale de Développement Rural (SONADER) en vue de l'extension des périmètres irrigués a permis d'atténuer la portée des

.../...

des vicissitudes climatiques et de freiner la chute de la production agricole. Tandis que le projet du Gorgöl est déjà achevé, permettant, dès 1984, l'aménagement d'une première tranche de 600 hectares de cultures irriguées, celui afférent à la plaine de Boghé sera terminé incessamment. D'autres oeuvres sont encore en cours d'exécution, ce qui offrira au pays, à plus ou moins longue échéance, un potentiel agricole suffisant lui permettant d'échapper aux contrecoups conjoncturels de la sécheresse.

Néanmoins, l'importance des résultats attendus dépendra, en outre, des modes et des techniques de culture utilisées. Tout en intensifiant l'exploitation de leurs terres, les agriculteurs gagneraient à moderniser leurs outils de production et à utiliser suffisamment de fertilisants, condition nécessaire pour améliorer les rendements agricoles et réaliser, aussitôt que possible, l'objectif de l'autosuffisance alimentaire, objectif qui ne relève guère du domaine de la chimère considérant l'effectif réduit de la population.

2°/2° L'ELEVAGE

La vocation séculaire d'élevage dont la Mauritanie s'est toujours réjouie semble être compromise à jamais. Sous l'effet de la persistance de conditions climatiques défavorables, le cheptel est, en effet, menacé sérieusement de décimation. Atteignant à la fin de 1983 à peine 7,2 millions de têtes dont 5,5 millions d'ovins et ~~et~~ caprins, 950 mille bovins et 750 mille camélins, le bétail gardé dans le pays souffre d'une malnutrition plus ou moins accentuée engendrant un affaiblissement considérable de la production animale. De 6,9 milliards d'UM en 1982, la valeur ajoutée du secteur de l'élevage exprimée en prix courants serait, en effet, revenue à 2,4 milliards seulement en 1983, en diminution de 65,5 %. D'une année à l'autre, la valeur ajoutée réelle aurait régressé à un taux encore plus élevé, soit 68,3 % environ.

Comme dans les autres pays du Sahel, mais à des degrés beaucoup plus accentués, la succession de plusieurs années de sécheresse a engendré une forte dégradation du couvert végétal. Les quelques petits pâturages qui ont résulté des faibles précipitations ayant arrosé pendant l'hivernage passé certaines régions du pays, notamment dans le triangle Bighana-Lexaiba-Kaédi, ont disparu rapidement sous l'effet de l'invasion d'animaux en provenance d'autres régions du pays. En effet, en l'absence

d'alimentation sur place, la nourriture d'appoint revenant à des coûts élevés qui ne peuvent être supportés par la masse des éleveurs, une grande partie du cheptel a dû être déplacée en transhumance. Si, jusqu'au mois d'octobre, les flux étaient orientés essentiellement vers les régions frontalières du Sud et du Sud-Est, depuis, les mouvements d'émigration vers le Sénégal et le Mali se sont accentués considérablement. Néanmoins, en raison de l'insuffisance des pâturages dans les pays hôtes qui ont également enregistré des niveaux anormalement bas de pluviosité, les passages frontaliers ont été relativement limités. D'ailleurs, un accord était signé le 12 janvier 1983 entre la Mauritanie et le Sénégal limitant la capacité d'accueil de ce dernier pays à 150 mille unités de bétail d'origine mauritanienne. En fait, les flux d'émigration étaient beaucoup plus intense. En effet, constatant une forte dégradation de l'état de santé de leurs animaux, de nombreux éleveurs ont préféré quitter le pays en vue d'éviter la déperdition totale de leurs seules ressources. Il est certain que ces mouvements anarchiques ont été à l'origine de grandes pertes subies par les éleveurs qui ne font aucun effort en vue de sauver, ne serait-ce qu'en partie, leurs troupeaux.

L'affaiblissement des animaux engendré par la carence alimentaire plus ou moins accentuée, aggravée par les efforts poursuivis de transhumance, a favorisé l'explosion d'épizooties et le développement de parasitoses dans plusieurs régions du pays. Il en est résulté une forte dégradation de la santé animale qui a débouché sur d'innombrables cas de mortalités. En particulier, la propagation de foyers de charbon a engendré des pertes considérables en vie animale. Dans 489 foyers décelés, l'on a recensé 10.623 animaux affectés dont 3096 ont succombé. D'autres maladies, dont notamment la peste bovine, la péripneumonie et la fièvre équine ont également été très nocives en dépit des nombreuses mesures de prophylaxie prises par les autorités publiques.

Comme par le passé, de nombreuses campagnes de vaccination ont été engagées. Néanmoins, les résultats obtenus se sont avérés insuffisants en raison, certes, de l'apparition d'un plus grand nombre de cas de maladie qui se sont propagés rapidement à travers le pays, mais, également, de la diminution du rythme d'approvisionnement en doses. Le budget affecté à cet effet étant maintenu pratiquement inchangé, la hausse des prix des médicaments s'est traduite par une réduction des quantités achetées. C'est ainsi que les vaccinations contre la peste bovine et la péripneumonie n'ont touché, en 1982-83, que 804.226 et 629.394 têtes,

respectivement, contre 859.215 et 661.820 unités au titre de la campagne précédente. A ce rythme, il sera difficile de mettre le cheptel, fortement épuisé par la sécheresse, à l'abri des nombreuses maladies qui ne cessent de le menacer et dont toute épidémie, si elle n'est pas maîtrisée, risque d'être catastrophique.

Les signes de déperdition du cheptel se sont encore aggravés par l'affermissement des ventes. L'abondance de l'offre sur les marchés intérieurs d'animaux vivants, mal entretenus certes, a engendré l'accélération des abattages. En effet, la faiblesse des prix pratiqués a incité les gens à accroître leur consommation de viande jusqu'à la limite du gaspillage. Il aurait fallu sauver la situation en chargeant un organisme public d'acheter une grande partie des animaux mis en vente ^{à marche} à offrir aux éleveurs suffisamment de ressources pour leur permettre d'entretenir le reste de leurs troupeaux et à sauver la décade du cheptel.

L'ampleur de la sécheresse qui a repris avec plus d'intensité au cours des quelques dernières années a montré encore une fois la nécessité de revoir le mode d'élevage en vigueur dont la vulnérabilité est confirmée par l'importance des dégâts supportés actuellement par les éleveurs et, par là-même, par le pays. Certes, l'élevage extensif traditionnel ne pourra être délaissé avant d'assurer aux opérateurs actuels d'autres facteurs de revenus. Néanmoins, il semble indiqué d'encourager le développement de l'élevage intensif, notamment dans les régions avoisinant le fleuve Sénégal, de manière à moderniser cette activité et à la rentabiliser davantage. La mise en place de projets intégrés visant à assurer, dans un même endroit, l'entretien du bétail et une grande partie de la production fourragère qui lui est nécessaire est de nature à atténuer les effets néfastes exercés par les fléaux naturels sur l'activité d'élevage. C'est dans ce contexte que l'on pourra élever des animaux de races supérieures, les engraisser et en tirer le maximum de lait et de produits dérivés. Actuellement, alors que le pays est en proie à un déficit annuel en lait plus ou moins aigu, la production de ce produit, qui atteint son niveau maximum pendant l'hivernage, est gaspillée en l'absence d'un réseau de collecte permettant de la drainer vers une centrale laitière en vue de la traiter, la conserver et en assurer la commercialisation. En multipliant les centres modernes d'élevage, il sera

.../...

possible de développer considérablement la production animale et d'en réduire la portée des coûts. La mise en place d'une capacité suffisante pour la fabrication d'aliments composés, une bonne partie des matières premières nécessaires étant disponible sur place, facilitera notablement la réalisation de cet objectif. Prévus, il y a déjà quelques années, les projets afférents gagneraient à voir le jour aussitôt que possible afin de remédier à l'insuffisance alimentaire des animaux fortement éprouvés par la sécheresse. Leur utilité dépendra, certes, des prix qui seront proposés aux éleveurs dont les ressources sont limitées le plus souvent par l'effectif de leurs troupeaux. D'autres projets sont également identifiés en vue de promouvoir le secteur de l'élevage.

Dans le domaine de l'aviculture, l'activité a été renforcée, en 1983, par la création de nouvelles unités de production dont notamment celle de Toradi située à 90 kilomètres à l'Est de Nouakchott. Vendue à des prix relativement élevés, la viande blanche et les oeufs ne semblent pas être à la portée des bourses moyennes. Dans ce contexte, la consommation ne peut être orientée vers cette source de protéine dont la production, revêtant un caractère industriel, peut être étendue à l'exportation. Il est donc nécessaire de revoir la structure de son prix de revient en vue de le comprimer autant que possible. La centralisation des importations de poussins d'un jour et d'aliments composés sera de nature à abaisser leurs coûts tout en contribuant à améliorer substantiellement la qualité des produits achetés.

Après une année d'acalmie relative, le secteur de la pêche semble avoir amorcé, en 1983, une nouvelle phase de reprise. En progression de 73,5 % par rapport à leur niveau de l'année précédente, les quantités exportées de poissons et de produits dérivés* se sont élevées, en effet, à 312.118,5 tonnes. En valeur, le rythme de progression s'est avéré beaucoup plus accéléré grâce notamment à l'expédition d'une plus grande quantité de poissons de fonds. D'une année à l'autre, les recettes attendues d'exportation sont passées de 4,9 milliards à 8,8 milliards d'UM.

En dépit de cette évolution qui ne peut être comparée, certes, au grand bon/en avant enregistré en 1981, l'effet net exercé par l'activité de pêche reste limité et ce, tant au niveau de la production intérieure que sur le plan des paiements extérieurs. Estimée, en 1983, à 1752 millions d'UM, en augmentation de 11,1 % sur son niveau de l'année précédente, sa valeur ajoutée exprimée en prix courants n'aurait représenté que 5,3 % du produit intérieur brut contre 8,4 % en ce qui concerne l'activité commerciale. Revenant en majeure partie aux opérateurs étrangers, les recettes d'exportation restent par ailleurs, insuffisantes pour combler le déficit chronique des transactions courantes effectuées avec l'étranger. Leur contribution sera encore plus modeste si l'on tient compte de la partie non rappatriée des revenus alloués à la partie mauritanienne. Cette situation est d'autant plus inquiétante que la reprise des exportations de minerai de fer reste encore timide sous l'effet de la persistance du marasme affectant l'industrie sidérurgique dans le monde.

Conscientes du manque à gagner considérable ressenti dans le domaine de la pêche, dont le potentiel énorme de production permet d'espérer la réalisation de ressources suffisamment abondantes pour assurer le financement du développement économique du pays, les autorités publiques ont déjà pris plusieurs mesures visant à promouvoir ce secteur et à en tirer le maximum de profit. C'est surtout à partir de 1979 qu'elles sont intervenues avec plus de vigueur, en apportant de profonds changements à la politique d'exploitation des richesses halieutiques. En cher-

*Il s'agit, essentiellement, de poissons salés et séchés, d'huile et de farine de poisson et, enfin, de conserves dont l'ensemble des exportations représente une partie relativement faible des quantités totales vendues à l'étranger.

chant à substituer le régime d'affrètement et d'acquisition de bateaux à la pratique traditionnelle des licences, ce qui suppose la création préalable de sociétés locales de pêche, l'on s'attendait à dynamiser l'activité et à inciter, la politique de crédit aidant, un plus grand nombre d'hommes d'affaires à s'y adonner.

Un progrès sensible est, certes, enregistré non seulement au niveau des revenus tirés de cette activité mais, également et surtout, sur le plan de l'infrastructure et des moyens de production dont une partie reste, toutefois, inutilisée. Mais, la faible expérience des armateurs mauritaniens dont certains n'hésitent point à privilégier leur souci de maximiser leurs revenus à l'intérêt suprême de la nation, conjuguée à l'insuffisance des activités rattachées à la pêche et surtout à la défaillance du contrôle tant quantitatif que qualitatif de l'exploitation de nos eaux territoriales, continuent à constituer les principaux obstacles à l'encontre d'une meilleure rentabilisation des ressources maritimes. Etrangers au secteur de la pêche, la plupart des opérateurs mauritaniens comptent essentiellement sur leurs partenaires pour la réalisation de l'objet des sociétés qui les lient. Cela a trait non seulement à la capture du poisson mais également à sa commercialisation à l'extérieur dont les conditions ne sont guère révélées. Par ailleurs, le recours fréquent des armateurs à l'étranger pour s'assurer des services, très nombreux du reste, qui ne peuvent être fournis en Mauritanie, anime un flux intense de devises dirigé, essentiellement, vers les Iles Canaries qui ont su apporter les aménagements nécessaires à leurs ports en vue de tirer le maximum de profit de l'importante flotte opérant dans l'Océan Atlantique.

Certes, la mise en place, en 1983, de ship-chandlers à Nouadhibou permet d'éviter l'engagement à l'extérieur de certaines dépenses de fonctionnement. Mais l'hémorragie de devises ne pourra être apaisée substantiellement sans l'installation dans le pays d'un chantier naval, les frais d'entretien et de réparation des navires atteignant, annuellement, des niveaux particulièrement élevés. De même, leur approvisionnement en gas-oil, s'il n'est pas assuré convenablement sur place, continuera à obliger les armateurs à se rendre fréquemment à l'étranger, ce qui accentue encore d'avantage le coût en devises de l'activité de pêche.

Au rythme actuel des captures, une grande partie des quantités obtenues continuant d'être acheminée frauduleusement vers l'étranger, les ressources halieutiques, aussi importantes soient-elles, semblent être menacées d'épuisement à plus ou moins longue échéance. Cela est d'autant

us vrai que certains armateurs, en l'absence d'un contrôle suffisant, permanent et rigoureux, n'hésitent guère à bafouer les normes de pêche connues mondialement en vue d'avoir les meilleures prises.

Certes, ce pillage ne peut être évité, à court terme, par un renforcement du contrôle de la mer, considérant l'importance et la complexité des engins utilisés par les pêcheurs, conjuguées à l'insuffisance des qualifications des agents et des moyens destinés à suivre leur activité.

Dans l'immédiat, il semble plutôt indiqué d'essayer d'accroître tant que possible les revenus provenant de la pêche et de préparer les conditions favorables à une meilleure exploitation des ressources halieutiques. Seule une participation intense, effective et sincère d'opérateurs et de contrôleurs locaux permettra de barrer, tant soit peu, le chemin aux armateurs étrangers pêchant en situation irrégulière. Toutefois, si le personnel naviguant peut acquérir au bout d'une période plus ou moins longue la formation nécessaire pour tirer profit des moyens qui seront à sa disposition, les promoteurs ne semblent pas en mesure de rentabiliser convenablement à eux seuls les capitaux placés dans le domaine de la pêche. En jouant le rôle de pionnier par le relai d'un organisme public mis en place en vue d'assurer aussi bien la production et la commercialisation de poissons, ce qui constitue pour les armateurs privés un modèle à suivre sans beaucoup de risques, que l'encadrement de ces derniers, l'Etat pourra stimuler notablement le secteur de la pêche. Et en ayant suffisamment de moyens financiers pour effectuer les investissements nécessaires et étoffer les réseaux de commercialisation à l'étranger, il constituera un interlocuteur d'envergure vis-à-vis des armateurs étrangers.

Le regain d'activité enregistré, en 1983, par le secteur industriel pris dans son ensemble est favorisé principalement par le début de redressement de l'industrie extractive et la relance de l'activité de traitement des produits de la pêche. Exprimée en termes réels, sa valeur ajoutée se serait établie à 4,8 milliards d'UM, en progression de 22,6 % sur son niveau de l'année précédente.

1°/ L'INDUSTRIE EXTRACTIVE

Secteur-clé de l'économie mauritanienne, l'industrie minière continue à souffrir du tassement persistant de la conjoncture économique dans le monde. Le début de reprise enregistré dans quelques pays occidentaux ne semble pas avoir touché le secteur de la sidérurgie dont l'évolution reste marquée le plus souvent par la réalisation de niveaux de production relativement faibles, aggravée des fois par la suspension de l'activité de certaines entreprises. C'est le cas, notamment, aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada et au Japon tandis qu'en France, l'adoption du "plan-acier" semble réglementer la chute de la production.

Le recul de la demande internationale de minerai de fer s'est conjugué au cours des quelques dernières années à une recrudescence de l'offre fournie, en particulier, par des pays très endettés et obligés, de ce fait, d'écouler à n'importe quelles conditions leur production en vue de pouvoir honorer leurs engagements financiers. En vue d'éviter une plus forte dégradation de sa position extérieure, la Société Nationale Industrielle et Minière (SNIM) qui a mis en oeuvre un programme d'investissement assez important*, nécessitant l'afflux de recettes suffisamment abondantes, a décidé l'expédition presque exclusive de minerai fin, produit apprécié par les pays consommateurs. En outre, elle s'est efforcée à comprimer autant que possible la structure de son prix de revient afin d'améliorer la compétitivité de son produit. Une neuvième heure de travail est désormais imposée dès que le niveau des stocks marchands disponibles ne permet pas de couvrir entièrement les commandes dont l'évolution fluctue, d'ailleurs, considérablement en cours d'année. L'expédition imprévue de 1,2 million de tonnes au mois de mai 1983 a permis d'enregistrer un taux de progression de 122 % au titre du deuxième trimestre de

*Le projet Guelbs dont le coût a pu être abaissé quelque peu sera inauguré, probablement, en juillet 1984 et mis en exploitation au début de l'année suivante.

l'année par rapport au niveau atteint au cours des trois mois précédents. Pour toute l'année, les quantités exportées n'ont totalisé, toutefois, que 7,4 millions de tonnes contre 7,5 millions réalisés l'année précédente, niveau retenu en guise d'objectif pour l'année considérée. En valeur, l'on a relevé, plutôt, une légère augmentation des recettes correspondantes qui se sont établies aux environs de 7,2 milliards d'UM.

Suspendue depuis 1978, l'extraction de minerai de cuivre reprendra dès l'achèvement des travaux entrepris en vue de remettre en état de service toute l'infrastructure de base et l'ensemble du matériel nécessaire. L'opération de découverte visant à enlever le minerai oxydé se poursuit activement tandis qu'un appel d'offre est lancé en vue de la construction d'une usine spécialisée dans le traitement de cuivre sulfuré.

Comme prévu, les usines de plâtre et de colle construites par la SAMIA qui fut créée, entre autres, pour la mise en valeur des réserves abondantes de gypse entreront en production à la fin de 1984. Eventuellement, une autre usine sera implantée par la même société pour la fabrication de blocs de plâtre utilisés avantageusement dans le bâtiment.

Estimées à 100 millions de tonnes, les réserves récupérables de phosphate découvertes à Bofal, dans le Sud du pays, pourraient faire l'objet d'une extraction suffisamment rentable d'après les conclusions de l'étude de pré faisabilité réalisée par le BRGM. A présent, les autorités publiques poursuivent les contacts en vue de la constitution d'une société d'économie mixte chargée de l'exploitation de cette nouvelle ressource.

Pour des raisons financières, MINATOME a dû suspendre ses travaux de prospection d'uranium bien que quelques indices sont établis prouvant l'existence de ce minerai au moins dans la région de Bir Ennar. Par décision du conseil des ministres, la SNIM est autorisée à s'associer à des partenaires étrangers en vue de poursuivre les investigations.

Dans le domaine pétrolier, les travaux exploratoires se poursuivent avec beaucoup d'intérêt au Trarza et dans la région de Nouakchott où l'on se propose de procéder à un forage en off-shore en août prochain.

.../...

2°/ L'ENERGIE

Secteur névralgique de la vie économique et sociale du pays, celui de l'énergie est en proie à de nombreux problèmes entravant sérieusement sa bonne marche.

L'insuffisance des travaux de maintenance du matériel de la Société Nationale d'Eau et d'Electricité (SONELEC) et, surtout, l'irrégularité des révisions de ses groupes demeure à l'origine du mauvais service rendu par cette société. Certes, sa capacité de production s'avère de plus en plus insuffisante pour répondre pleinement à la demande croissante des usagers, ce qui l'oblige, le plus souvent, à procéder à un approvisionnement rotatif des zones desservies. Néanmoins, les pannes en cascade des groupes, amortis dans la plupart des cas prématurément suite à la carence des travaux d'entretien, sont de nature à aggraver considérablement la situation. Sur les huit groupes dont dispose la centrale chinoise la moitié seulement est en état de fonctionnement.

La fourniture irrégulière de courant électrique porte préjudice non seulement aux ménages qui sont privés, en conséquence, de l'eau potable qui, d'une pression de plus en plus faible, est éanalisée, le plus souvent, grâce à des moteurs électriques mais aussi et surtout aux entreprises, notamment celles opérant dans l'industrie manufacturière. En effet, l'arrêt des machines en cours de production engendre de grandes pertes qui ne font que gonfler le niveau des prix de revient des produits industriels qui sont déjà élevés.

La situation aurait pu empirer davantage sans l'installation de trois nouveaux groupes dans la centrale du KEAR qui ont permis, par ailleurs, de desservir, tant soit peu, de nouvelles zones de la capitale, en l'occurrence, El Mina et Sebkh. Un accord est déjà conclu avec la Chine en vue de remettre en état de marche les autres groupes de la centrale chinoise, tandis que la SONELEC s'attache à procéder à la révision de l'ensemble de ses groupes. L'on estime que, grâce à ces réalisations qui seront complétées, à partir de 1987, par la mise en place d'une nouvelle centrale, les problèmes liés à l'approvisionnement électrique de la capitale seront annihilés. Néanmoins, cela reste tributaire de l'état de maintenance du matériel utilisé dont tout défaut d'entretien est de nature à en remettre en cause l'état de fonctionnement. C'est dans

ce contexte que, dans le cadre du programme de redressement de la SONELEC, la Banque Mondiale a accepté le principe de financer la mission d'experts chargés de veiller, pour une certaine période, à sa bonne marche.

Quoiqu'il en soit, la production d'électricité réalisée dans tout le pays a continué à s'accroître, passant de 69,1 millions de kwh en 1982 à 74,5 millions en 1983, en progression de 7,8 %.

L'accumulation de difficultés variées ayant trait, notamment, au financement et à la gestion, rencontrées par la Société Mauritanienne de l'Industrie de Raffinage (SOMIR) l'ont astreinte à suspendre son activité en juillet 1983 en attendant de remédier à sa situation. Les autorités publiques se proposent de la remettre en activité dans le cadre d'une société d'économie mixte.

3°/ L'INDUSTRIE MANUFACTURIERE

Axé, essentiellement, sur la fourniture de produits de consommation courante de nature à se substituer aux importations, le noyau de l'industrie manufacturière, qui continue à se consolider d'année en année, ne semble pas jouir des conditions optimales de fonctionnement.

Considérant l'exiguité du marché local et les difficultés d'accès aux marchés extérieurs^a, la capacité disponible de production qui ne peut être ramenée en deçà d'un certain niveau minimum, souffre d'une sous-utilisation plus ou moins accentuée selon les branches de l'activité industrielle. Cette situation est encore aggravée par la concurrence déloyale exercée par les produits importés frauduleusement. Dans certains cas, des importations de produits pouvant être fabriqués sur place sont autorisées par les autorités compétentes, certains caractères distinctifs de faible importance étant souvent présentés en guise de justification.

Par ailleurs, le délestage devenu fréquent perturbe sensiblement le cycle de production des entreprises.

Outre ces problèmes à caractère exogène, des difficultés plus ou moins aiguës ayant trait, en particulier, au financement et à la gestion des entreprises continuent à se faire sentir, contribuant à amenuiser ~~Dans le cadre de la CEAO, il semble difficile pour les entreprises mauritaniennes de bénéficier du régime préférentiel de la taxe de compensation régionale (TCR).~~

.../...

encore davantage la qualité des résultats obtenus.

Sous le poids des difficultés internes et en raison de la chute des cours mondiaux du sucre, l'usine spécialisée dans le raffinage de ce produit a dû suspendre son activité en 1983. D'autres entreprises, dont notamment la savonnerie et la société de fabrication de la mousse, ont également interrompu leurs cycles de production mais pour de courtes périodes en vue d'assurer l'entretien de leurs équipements. Bénéficiant de conditions favorables, certaines entreprises ont connu un regain d'activité. Il s'agit, notamment, de l'unité de production de carreaux qui a toujours été en proie à des problèmes aigus de mévente et, surtout, de celle spécialisée dans la fabrication de boissons gazeuses et de glace dont la demande est particulièrement soutenue par la sécheresse persistante et le développement des centres urbains qui s'en est suivi.

D - : LE SECTEUR TERTIAIRE :

Prépondérant, le secteur tertiaire aurait dégagé, en 1983, une valeur ajoutée exprimée en termes réels de l'ordre de 4,8 milliards d'UM, en progression de 4,1% sur son niveau de l'année précédente et représentant plus du quart du produit intérieur brut.

C'est le secteur commercial qui aurait enregistré le taux de croissance le plus élevé, bénéficiant de l'insuffisance de la production intérieure et soutenu par un flux non négligeable d'importations irrégulières. En dépit des mesures restrictives prises à l'encontre des achats à l'étranger, le marché intérieur a été presque toujours suffisamment pourvu, aucune pénurie de portée continue et insupportable n'ayant été relevée. Cela prouve l'existence de stocks anormalement élevés détenus par les commerçants. Par ailleurs, en l'absence d'un contrôle rigoureux et permanent des prix, ces derniers se maintiennent généralement à des niveaux très élevés, gonflant artificiellement les dépenses de consommation au détriment de l'épargne dont le niveau actuel ne permet guère de stimuler l'investissement dont dépend étroitement l'effort de développement déployé par le pays dans une situation caractérisée par une forte réduction de l'afflux de capitaux étrangers.

Dans le secteur des transports, l'activité continue à se consolider grâce à l'achèvement progressif des projets d'investissement. Tandis que la mise en service par la Société de Transport Public à Nouakchott (STPN) d'un atelier de réparation et d'entretien a permis à cette société de renforcer son trafic, bénéficiant, par ailleurs, d'une plus grande mobilité de la population favorisée par la sécheresse, l'acquisition de deux nouveaux appareils par la compagnie "Air Mauritania" a permis à celle-ci de mieux profiter d'un marché en pleine expansion. Dans le domaine du transport maritime, l'activité qui reste limitée à Nouakchott par la faible capacité du wharf, connaîtra un meilleur essor avec l'achèvement du port en eau profonde.

Entravé par la persistance d'une conjoncture économique et financière peu satisfaisante, l'activité du secteur du bâtiment et des travaux publics semble connaître une certaine récession.

CHAPITRE 3 : LES FINANCES PUBLIQUES

I - EVOLUTION FINANCIERE

La tendance à l'amélioration de la situation des Finances Publiques constatée depuis 79 s'est encore poursuivie en 83. En effet, en dépit de contraintes de toute nature, il a été relevé une amélioration régulière du solde budgétaire courant rendue possible grâce à un renversement de tendances dans l'évolution des dépenses (+38 % par an sur la période 73/79 et seulement + 3,5 % sur la période 79/83) et une croissance plus rapide des ressources internes (+ 8 % en moyenne sur la période 79/82 et + 15 % en 83 par rapport à 82). Cette tendance qui traduit l'application par le Gouvernement d'une politique marquée d'une part par un contrôle plus rigoureux des dépenses et d'autre part par un recouvrement plus efficace des recettes en vue d'une résorption progressive du déficit budgétaire pour 1985 fait suite à une conjoncture particulièrement difficile des années 75-78 durant lesquelles notre pays subissait les contraintes d'un conflit armé.

Si l'Etat continue à multiplier ses efforts visant à l'amélioration des finances publiques, l'environnement défavorable et les contraintes tant externes qu'internes ont encore pesé, cette année, sur l'activité économique en général et sur les efforts de résorption du déficit budgétaire en particulier.

Ainsi donc, les comptes du Trésor arrêtés au titre de l'exercice 1983, en attestant d'un niveau de recettes intérieures de l'ordre de 8308 MO et des décaissements se situant pour la même période à 10.059 MO, dégage un déficit courant de l'ordre de 1751 MO contre 2,07 MO en 1982. A ce déficit, il faut aussi ajouter les dépenses effectuées au titre de l'amortissement de la dette portant ainsi les besoins de financement au niveau de 2282 MO cette année contre 2455 une année auparavant.

II - EVOLUTION DES RECETTES

La poursuite de l'effort de résorption du déficit budgétaire a été obtenue grâce en partie à une augmentation des recettes courantes assurée par une action plus efficace des services chargés de recouvrement et par l'adoption d'une politique fiscale compatible avec notre réalité économique. C'est dans ce sens, que des efforts soutenus ont

.../...

été réalisés dans ce domaine afin d'accroître les ressources financières de l'Etat.

En conséquence, les encaissements de l'Etat centralisés à la Trésorerie Générale ont atteint cette année le niveau de 8308 MO contre 7211 MO en 82 soit une progression sensible de 15,2 %.

Cet accroissement global des recettes par rapport aux réalisations de 82 a été enregistré pour l'ensemble des rubriques concernées à l'exception des taxes sur biens et services qui reculent du fait du ralentissement des activités de la SNIM et de la faiblesse des taxes sur les produits pétroliers.

Cependant, comparé aux prévisions, le montant global des recettes est inférieur de 18 % au niveau initialement fixé (8,3 milliard au lieu de 10,1 milliards). Cette différence résulte de la faiblesse des recettes de la SNIM (155 MO au lieu de 1,27 milliard) et du montant peu important pour l'Etat des ressources issues des établissements publics. Les ressources de la pêche réalisent en revanche plus que les recettes attendues (1,34 milliard au lieu de 1,14 milliard).

a) Les recettes fiscales :

L'analyse de la répartition des ressources de l'Etat fait apparaître cette année comme par le passé que l'importance relative des recettes fiscales. Celles-ci constituées des impôts directs (29,1 %), des taxes indirects (68,8 %) et des recettes diverses (2,1 %), représentent cette année 88,3 % de l'ensemble des recettes internes contre 87 % environ en 82.

En atteignant le niveau de 7334 MO cette année, les recettes fiscales s'inscrivent en nette progression de 17 % environ par rapport aux réalisations de l'année précédente. Cette amélioration notable résulte essentiellement de l'accroissement des impôts indirects de 13,1 % traduisant ainsi les efforts de recouvrement réalisés au niveau des droits à l'importation qui progressent et surtout l'efficacité des nouvelles mesures appliquées au secteur de la Pêche qui améliorent en ce domaine les droits d'environ 90 %. Bien qu'en forte croissance cette année, les recettes perçues du secteur de la pêche peuvent encore, être améliorées.

L'amélioration globale des impôts indirects et les efforts réalisés au niveau du recouvrement fiscal à l'importation ne doit cependant pas cacher que les résultats escomptés pour 1983 n'ont pas été atteints à l'exception du secteur de la Pêche. Ceci est particulièrement vrai pour la TCA de la SNIM réalisée seulement à 33 % du fait de la baisse de sa production consécutive à la crise sidérurgique dans le monde, mais aussi pour la TPS réalisée à 85,3 % et la taxe sur les produits pétroliers.

Pour ce qui est des impôts directs qui contribuent avec une proportion moins importante que les impôts indirects, ils atteignent cette année 2 132 MO contre 1 874, accusant ainsi une progression de 13,8%. Même si le niveau global initialement prévu a été atteint, certaines tendances significatives méritent d'être relevées. Dans le sens positif, le BIC et l'ITS qui représentent ensemble 88,9 % de ces impôts ont progressé respectivement de 53,6 % et 19,3 % et ont largement atteint les niveaux qui leur étaient fixés. Par contre, l'IGR qui a légèrement baissé et la CEDN qui a enregistré une chute assez forte sont en deçà de leurs prévisions.

Les autres recettes fiscales, quant à elles, en dépit de leur faible proportion dans cet ensemble, continuent à évoluer positivement. Cette année, leur progression de 23,7 % par rapport aux réalisations de 1982 est due à l'impôt sur la propriété qui ne cesse de croître malgré sa faiblesse.

non

b) Les recettes/fiscales :

non

Les recettes/fiscales traditionnellement moins importantes que les recettes fiscales, se composent de redevances de pêche, de la contribution des Etablissements Publics et des droits administratifs divers.

Cette année, elles sont évaluées à 890 MO soit 10,7 % du total des recettes intérieures contre 713 en 82. La forte progression de 25 % enregistrée est imputable en grande partie à certains accords de pêche assortis d'octroi de licences.

.../...

III - EVOLUTION DES DEPENSES

La poursuite de l'effort de résorption du déficit budgétaire a été obtenue grâce également à la limitation des dépenses de l'Etat à un niveau compatible avec ses moyens et les nécessités du bon fonctionnement de ses services. Cet objectif a été atteint en dépit des contraintes relatives aux charges de formation des cadres, du niveau croissant du service de la dette et de la poursuite du financement de l'économie.

Les décaissements effectués au titre de l'exercice 83 ont ainsi atteint le niveau de 10.059 MO contre 9283 l'année précédente soit une progression effective de 8,4 %. En retrait sur les prévisions d'environ 16 %, ces dépenses représentent cette année 30,6 % du PIB aux prix courants contre 26,2 % en 1982.

a) Les dépenses de fonctionnement :

A l'instar de la plupart des pays du Tiers-monde, les dépenses de fonctionnement (y compris les intérêts de la dette publique) continuent à constituer la composante essentielle des dépenses budgétaires. Cette année, en s'établissant à 8820 MO contre 8427 une année auparavant les décaissements effectués à ce titre représentent respectivement 87,7 % et 90,8 % du total des dépenses. Ainsi donc, ces décaissements ont enregistré d'une année à l'autre une progression de 4,7 %.

Au niveau de leur répartition, les dépenses en Personnel effectuées sous forme de salaires, traitements et indemnités qui représentent désormais 47 % des charges de l'Etat sont en progression de 2,4 % sur les réalisations de 1982 contre 9,2 % une année auparavant. Ce qui traduit le ralentissement en 83 imposé au niveau des recrutements et la multiplication des départs à la retraite. Au cours de la décennie 73/82 en effet, ce poste avait enregistré une croissance moyenne de 9,2 % du fait de l'importance accrue des statuts particuliers (enseignements, police, garde, douane) et de l'augmentation des effectifs qui passent de 14.700 en 1978 à 17.543 en 83.

Les dépenses en matériel et fournitures qui constituent la seconde composante en importance, du budget de fonctionnement ont légèrement décliné cette année d'environ 1,3 % en revenant à 1981.

.../...

En termes relatifs, les dépenses effectuées à ce titre ne représentent plus que 20,4 % du budget de l'Etat contre 32,8 % en 1979 en raison des compressions successives effectuées à ce niveau depuis 79, au risque même de ne pas suffisamment assurer le fonctionnement et l'entretien des institutions et des équipements.

Quant à l'intervention de l'Etat à travers les transferts et subventions à la fois publics et parapublics, elle a atteint en 83 le niveau de 1115 MO contre 1001 MO l'an passé, soit une progression d'environ 11,4 % et en retrait de 32 % par rapport à la dotation initiale. La croissance régulière des dépenses effectuées à ce titre est provoquée par l'augmentation du nombre et des effectifs des Etablissements publics à caractère administratif, la progression des charges des Etablissements de l'enseignement et la multiplication des déficits de gestion des établissements publics à caractère industriel et commercial qui bénéficient par ailleurs de régimes fiscaux privilégiés représentant un important manque à gagner pour l'Etat. Les intérêts sur la dette publique quant à eux, en se fixant à 612 MO cette année contre 466 une année auparavant se sont accrus sensiblement de 31,3 %. Cette tendance un peu inquiétante s'explique par la forte progression de l'encours de la dette directe de l'Etat en raison du financement du déficit du trésor et de plus en plus par l'emprunt et surtout compte tenu de la réalisation de très lourds investissements (infrastructure, projets industriels).

Enfin, les dépenses diverses qui s'étaient relativement stabilisées en 1981 et 1982 autour de 320 MO ont poursuivi leur tendance à la baisse en se fixant à 262 MO cette année contre 541 en 1980.

Par contre, si on s'intéressait à la répartition des dépenses de fonctionnement par secteur professionnel, on devrait relever l'importance des décaissements afférents aux dépenses de sécurité et ce, en dépit d'un léger recul consécutif à l'arrêt du conflit en 79. En effet, depuis cette date, les décaissements à ce titre qui étaient alors de 5948 MO ont accusé un recul significatif même si la tendance n'est pas régulière. Cette année, ils ont atteint le niveau de 2657 MO soit 30,1 % des dépenses de fonctionnement.

b) Les dépenses en capital :

A l'instar de la plupart des pays peu nantis, le budget d'investissement est très peu servi malgré l'importance des besoins en ce domai-

ne. Cette année, la dotation initialement prévue est de 552 MO soit 4,6 % seulement de l'enveloppe globale du budget.

Au niveau des réalisations, 648 MO ont été effectivement décaissés dépassant ainsi le niveau initialement prévu de 17,4 %. Ces fonds, représentant pour l'essentiel les contreparties des projets d'investissement hors budget, concernent pour une grande part l'infrastructure routière et portuaire mais aussi les travaux pour la mise en valeur des terres et la recherche.

Quant aux dépenses en comptes spéciaux qui ont le caractère d'investissements au sens large puisqu'il s'agit de prises de participations, ils ont plus que triplé cette année après une chute sensible enregistrée l'année dernière. En se fixant à 591 MO cette année, ils ont été largement au-delà des prévisions.

IV - FINANCEMENT DU DEFICIT

Malgré une légère amélioration, les besoins de financement que les comptes du trésor laissent apparaître restent encore importants eu égard aux capacités financières de l'Etat et la structure essentiellement consommatrice de son budget.

Ces besoins ont été couverts, pour une grande part, par un recours au financement extérieur qui atteint cette année 1019 MO dont 914 MO d'emprunts et 105 de dons. Par rapport à l'année passée, où le concours externe est évalué à 2043 MO, un recul d'environ 50 % a été enregistré ; recul imputable à la baisse des emprunts extérieurs qui passent d'une année à l'autre de 1946 à 914 MO mais surtout de la quasi-disparition des aides budgétaires courantes non remboursables reçues de l'extérieur qui passent de 3,6 milliards en 1979 à 105 millions seulement en 83.

Quant aux concours du système bancaire, venus en complément du financement extérieur, ils ont pu être contenus à 477 MO cette année contre 681 en 82.

RECETTES BUDGETAIRES 1973-1983

- 34 -

(en millions d'UM)

	1973	1979	1980	1981	1982	1983
<u>IMPOTS SUR LE REVENU ET LES</u>						
Impôts : RIC, BUC	443	1538	1100	1579	1874	2132
Impôts sur les salaires	(68)	(228)	(129)	(205)	(392)	(602)
S.G.R.	(258)	(747)	(490)	(833)	(1085)	(1294)
Contrib. défense nation.	(67)	(218)	(201)	(188)	(171)	(168)
IMCM - AUTRES	(-)	(319)	(258)	(331)	(188)	(31)
	(50)	(26)	(22)	(22)	(38)	(37)
<u>ET APPRENTISSAGE</u>	-	2	2	2	2	2
<u>IMPOTS SUR LA PROPRIETE</u>	21	63	77	92	101	123
<u>IMPOTS SUR LES BIENS ET SERV.</u>	723	658	790	841	736	483
RENTES	(142)	(200)	(224)	(256)	(265)	(273)
Taxe sur les prêts pétr.	(86)	(165)	(183)	(188)	(131)	(-)
Relevances minières (net)	(459)	(221)	(313)	(339)	(290)	(155)
Autres	(36)	(72)	(70)	(58)	(50)	(55)
<u>IMPOTS SUR LE COM. INTER.</u>	734	2228	2243	2807	3541	4568
Taxe à l'importation	(713)	(2917)	(2180)	(2256)	(2997)	(3539)
Droits de pêche	-	-	(63)	(540)	(544)	(1329)
Autres taxes à l'export	(21)	(31)	(-)	(11)	(-)	(-)
<u>IMPOTS ET DROITS</u>	55	16	17	14	19	22
<u>IMPOTS FISCALES</u>	1976	4505	4229	5336	6273	7334
Relevances de pêche	227	922	659	824	227	313
Transfert entrep. publiques	584	162	226	357	350	458
Autres	-	209	246	108	136	119
<u>IMPOTS NON FISCALES</u>	811	1293	1131	1289	713	890
<u>IMPOTS EN CAPITAL</u>	-	6	22	40	225	84
<u>IMPOTS BUDGETAIRES</u>	2787	5804	5382	6665	7211	8368

CHAPITRE 4 : MONNAIE ET CREDIT

I - L'ACTION DES AUTORITES MONETAIRES

L'année 1983 a été marquée par la poursuite de la politique appliquée depuis l'année 1979 visant à limiter la progression du crédit et à intensifier le recouvrement des créances des banques. Des mesures destinées à limiter les crédits à l'importation et à augmenter le rapatriement des recettes d'exportation de poissons ont été également instaurées. Un effort de réflexion suscité par les autorités monétaires a été entrepris à l'institut d'émission et au niveau des directions des banques commerciales en vue d'améliorer la structure et le fonctionnement du système bancaire.

Dans le but d'assurer un approvisionnement adéquat du marché tout en limitant les importations désordonnées qui servent à alimenter la spéculation et la réexportation vers les pays voisins tout en exerçant des pressions sur le niveau de nos avoirs extérieurs, les autorités monétaires inspirées des orientations nationales ont tenu à contrôler systématiquement depuis l'année 1983 les crédits documentaires destinés aux importations. De même, l'obligation faite aux exportateurs des produits de la pêche de recourir au crédit documentaire visait à influencer favorablement le rapatriement des recettes de leurs ventes.

La politique de recouvrement des créances du système bancaire a continué avec la même ardeur en 1983. La situation des recouvrements arrêtée au 30 avril 1984 à la direction du crédit de la BCM dénote une évolution favorable dans le sens du remboursement du crédit de la clientèle des banques commerciales par le biais de protocoles d'accord et du recours à la justice.

II - LA LIQUIDITE ET L'EQUILIBRE DU SYSTEME BANCAIREA - L'évolution des facteurs de la liquidité bancaire :

L'évolution des trois principaux facteurs de la liquidité bancaire à savoir la monnaie fiduciaire hors banques et trésor, les avoirs extérieurs bruts du système monétaire* et les créances de la BCM sur l'Etat, a exercé des influences divergentes sur la liquidité bancaire.

*Le système monétaire comprend la BCM et les cinq banques commerciales.

La baisse des avoirs extérieurs du système monétaire observée déjà en 1982 s'est poursuivie au cours de l'année 1983. Ils sont, en effet, passés de 9955 MO en décembre 1981 à 8226 en décembre 1982 et 5784 MO en D2CEMBRE 1983 soit une baisse régulière dont le rythme en valeur absolue s'est accentué, il est vrai, au cours de l'année sous-revue. En mois d'importations, ces avoirs extérieurs ne représentent plus que 5 mois en 1983 contre 7 et 9 mois respectivement pour les années 1982 et 1981. Durant l'année 1983, l'évolution des avoirs extérieurs n'a pas été uniforme d'un trimestre à l'autre. Après une baisse très importante des avoirs extérieurs de la Banque Centrale en mars 1983 où ils ont atteint 5968,1 MO due à celle des avoirs en devises convertibles à la suite de facilités accordées à l'Etat et aux banques pour faire face à des paiements à l'Etranger, les avoirs extérieurs bruts ont été reconstitués en grande partie en juin où ils avaient atteint 7053,2 MO à la suite notamment d'entrées des recettes d'exportation. Leur mouvement s'est poursuivi depuis dans le sens de la baisse où il s'est situé à 5983,5 MO en septembre pour clôturer l'année à 5784 MO. Globalement, l'on peut considérer que le mouvement des avoirs extérieurs a exercé un effet dépressif sur la liquidité des banques.

Le deuxième facteur de cette liquidité, la monnaie fiduciaire hors banque et trésor a exercé une action plutôt neutre dans la mesure où elle a peu varié au cours de cette période de référence. De 2950,1 MO en décembre 1982, elle a atteint 3023,9 MO une année plus tard.

L'effet sur la liquidité bancaire des créances de la BCM sur l'Etat au cours de l'année 1983 a varié du premier semestre au second. De 4514,5 MO en décembre 1982, leur montant a augmenté régulièrement pour atteindre 4923,5 MO en juin 1983. A la suite du remboursement par l'Etat du FMI et donc de la diminution de la position nette de ce dernier au trésor, les créances de la BCM sur l'Etat, tout en demeurant élevées, ont diminué en passant de 4923,5 MO en juin 1983 à 4535,4 MO en décembre de la même année soit une baisse de 8 % environ. Il convient donc de noter qu'après avoir exercé un effet expansif sur la liquidité bancaire pendant les 6 premiers mois de l'année en augmentant de 4514,5 MO à 4923,5 MO, les créances nettes de la BCM sur l'Etat ont par la suite contribué pendant le deuxième semestre à un resserrement de cette liquidité en baissant régulièrement.

.../...

B - Les emplois et les ressources des banques :

La progression des ressources des banques en 1983 a été plus modérée comparativement à l'année précédente ce qui s'est répercuté défavorablement sur la hausse des emplois. La raison de la faible hausse des dépôts qui sont passés de 1982 à 1983 de 6650 MO à 7025,8 MO soit une hausse de 5,6 %, ce sont surtout les crédits de l'institut de l'émission et le recours aux engagements extérieurs envers leurs correspondants qui ont permis aux banques de faire face à leurs emplois et en particulier le financement de l'économie.

1°/ Les emplois :

En se situant à 19.682,8 MO au 31 décembre 1983, l'encours global des emplois des banques a ainsi augmenté de 14,7 % par rapport à son niveau une année auparavant. Hormis les créances sur l'Etat et les avoirs extérieurs des banques commerciales dont les encours, après avoir fluctué au cours de l'année 1983 sont passés respectivement de 85,2 MO et 662,8 MO en décembre 1982 à 77,2 MO et 551,9 MO une année plus tard, toutes les autres composantes des emplois ont contribué à cette hausse. Si l'on considère les principaux emplois en l'occurrence les réserves, les créances des banques commerciales sur l'extérieur et surtout leurs créances sur le secteur privé, l'on constate que leurs effets ont été divergents sur cette évolution. Tandis que les réserves et les créances sur le secteur privé augmentaient de 21,7 % et 11,4 % respectivement au

PRINCIPAUX EMPLOIS DES BANQUES COMMERCIALES

		(en millions de MO)					
ES	PERIODES	DEC 1981	DEC 1982	MARS 1983	JUIN 1983	SEPT 1983	DEC 1983
ES		550,2	585,4	406,5	756,4	567,5	712,5
EXT.		1304,7	662,8	628,4	702,5	637,9	551,9
ES SUR							
T. PRI.		10051,2	11424,8	11974,0	12106,3	12475,5	12735,1

cours de la période de référence*, les créances des banques sur l'extérieur baissaient dans le même intervalle de 17 %. En fait, c'est la hausse des créances sur le secteur privé qui, en se situant en termes absolus à 1310,3 MO contre 127,1 MO pour celles des réserves, et celle des "autres postes de l'actif" qui ont été décisives dans cette augmentation des emplois.

* La période de référence est constituée par le mois de décembre 1982 et à titre comparatif le mois de décembre 1983.

Les trois composantes principales de ces emplois ont, il est vrai, fluctué au cours de l'année 1983. Après avoir diminué en passant de 585,4 MO en décembre 1982 à 406,5 MO en mars 1983, les réserves ont atteint le sommet de l'année en juin 1983 en se situant à 756,4 MO pour fléchir par la suite et terminer l'année à 712,5 MO. Fluctuant avec leurs besoins, les avoirs extérieurs des banques commerciales ont subi une évolution divergente au cours des deux semestres de l'année. De décembre 1982 au mois de juin 1983, ils ont augmenté régulièrement en passant au cours de cette période de 663,8 MO à 702,5 MO. Au cours de ces dix derniers mois de l'année, ils ont subi une baisse régulière de 702,5 MO à 551,9 MO en décembre 1983 après avoir atteint 637,9 MO en septembre de la même année. L'évolution des créances sur le secteur privé a subi par contre, une progression régulière au cours de l'année sous-revue, ce qui dénote que l'augmentation des crédits au secteur privé a compensé et au delà les remboursements effectués dans une année où l'on s'attendait à un recouvrement beaucoup plus important des créances gelées du fait de la politique engagée par le système monétaire. Dans ces créances sur le secteur privé, il convient de noter la part importante des crédits à court terme dont l'encours est passé de 9687,9 MO à 11.862,5 MO de décembre 1982 à décembre 1983 en augmentation de 22,4 % et représentant 89,7 % de l'encours global des crédits.

2°/ Les ressources:

En se situant à 19.682,8 MO au 31 décembre 1983, l'encours des ressources a augmenté de 14,7 % par rapport à la même période de l'année précédente dans les mêmes proportions que les emplois en vertu de l'égalité comptable entre les ressources et ces derniers.

Les 3 principales ressources des banques commerciales à savoir les dépôts dans les banques, leurs engagements extérieurs et les crédits de la BCM ont eu un effet global positif sur l'évolution de ces

EVOLUTION DES PRINCIPALES RESSOURCES

(en millions d'ouguiyas)

Moins	Périodes	décem.	Décem.	Mars	Juin	Sept.	Décembre
		1981	1982	1983	1983	1983	1983
dépôts *		6045	6650	6347,5	7552	7379	7025,8
engagements ext. **		3882,5	5188,7	5129,2	5183,8	4832,5	5733,1
crédits de la							
BCM		1573,26	2036,4	2602,7	2064,7	2593,0	2401,9
Les dépôts comprennent les dépôts à vue des particuliers et des entreprises, leurs dépôts à terme et les dépôts de l'état.							

Les engagements extérieurs comprennent également les emprunts extérieurs à long terme.

ressources. La hausse des dépôts de 5,6 % de décembre 1982 à décembre 1983 est imputable exclusivement à celle des dépôts à vue ; les dépôts à terme et ceux de l'Etat ayant baissé au cours de la période considérée.

En passant de 4048,9 MO à 4941,0 MO au cours de cette période de référence, les dépôts à vue ont ainsi augmenté de 22 % dû essentiellement à la hausse des dépôts des particuliers et des entreprises, les organismes publics ont dû procéder à des retraits en fin d'année où leurs avoirs logés dans les banques sont passés de 730,4 MO en décembre 1982 à 711 MO une année plus tard. De septembre 1983 à décembre 1983, l'évolution a été plus significative puisque le montant est passé de 893,1 MO à 711 MO en baisse ainsi de 182,1 MO. Cette diminution s'explique en partie par le recours à la monnaie fiduciaire en vue de couvrir les dépenses effectuées durant les fêtes de fin d'année qui ont coïncidé à peu de choses près avec le Maouloud. Même si l'évolution à la hausse des dépôts a eu un impact favorable sur les ressources des banques, ce sont surtout le recours au crédit de leurs correspondants étrangers et de l'institut d'émission qui continuent à permettre aux banques une certaine détente dans le financement de leurs emplois. C'est ainsi que le crédit de la BCM est passé de 2036,4 MO en décembre 1982 à 2401,9 MO en décembre 1983 soit respectivement 30,6 % et 34,2 % du total des dépôts dans les banques.

Au mois de mars, l'encours du refinancement de la BCM a même permis d'atteindre le niveau très important de 41 % environ des dépôts logés dans les banques. Du côté des engagements extérieurs des banques commerciales, l'on note qu'après un mouvement à la baisse au terme duquel ils se sont situés à 4832,5 MO, leur niveau a nettement augmenté en décembre 1983 en atteignant 5733,1 MO contre 5188,7 MO une année auparavant.

Le compte du capital et les "autres postes du passif" ont également contribué à cette hausse des ressources des banques en passant respectivement de 957,4 MO et 2322,8 MO à 1022,9 MO et 3499,1 MO au cours de la période de référence.



- Le refinancement des banques et l'intervention de la BCM:

En s'établissant à 3105 MO en décembre 1983, les crédits de la Banque Centrale accordés aux banques commerciales sous forme de

.../...

récompte s'est ainsi affermi de 37 points en une année dénotant ainsi un besoin de plus en plus accru des banques en liquidité pour faire face au financement de l'économie.

La tendance à la baisse de la part relative des crédits à moyen terme au profit de ceux à court terme observée déjà au cours de l'année 1982 s'est confirmée en 1983 où les deux flux sont passés de 586,7 MO et 1365,5 MO à 475,7 et 2629,3 MO respectivement d'une fin d'année à l'autre.

Au cours de l'année sous-revue, l'encours des papiers escomptés ou pensionnés à court terme a augmenté régulièrement en passant de 1365,5 MO en décembre 1982 à 1603 MO en juin 1983 et 2162,9 MO en septembre 1983 pour clôturer l'année à 2629,3 MO. L'encours des papiers escomptés ou pensionnés à moyen terme a suivi, par contre, une évolution différente au cours des deux semestres. S'il a augmenté de décembre 1982 à juin 1983 en passant de 586,7 MO à 615,1 MO soit une hausse de 4,8 %, il a par contre nettement baissé en décembre 1983 où il s'est établi à 475,7 MO contre 615,1 MO 6 mois auparavant accusant ainsi une diminution de 23 % environ.

9- Le niveau des ratios du système bancaire et leur évolution :

LIBELLES	PERIODES	DEC 1981	DEC 1982	MARS 1983	JUIN 1983	SEPT 1983	DEC 1983
coeff. de réservatio		19,3	18,2	7,5	22,1	14,2	14,7
(%)							
ratio de liquidité		54,6	44,1	45,6	48,4	35,9	41,2
(75 %)							
ratio de capital							
minimum		7,5	6,9	7,8	6,5	4,1	3,4
(6 %)							
ratio de particip							
(100 %)		8,9	8,7	6,7	7,7	7,9	13,3
potentiel d'organism		2677,3	2725,1	2433,2	2602,7	2384,7	1243,1
(en MO)							

*TR : taux réglementaire

*appelé aussi ratio de solvabilité, il est fixé à 12 % pour les banques de développement.

**taux maximum.

Au cours de l'année 1983, l'évolution des ratios bancaires pris globalement a été caractérisée par des fluctuations dont les amplitudes ont varié d'un trimestre à l'autre.

C'est ainsi que le coefficient de trésorerie qui, après avoir atteint le seuil inquiétant de 7,5 % en mars a augmenté sensiblement 3 mois plus tard pour atteindre 22,1 %. Il a par la suite amorcé un mouvement à la baisse pour se relever après et clôturer l'année à 14,7 %. En dépit de sa baisse en décembre 1982 par rapport à décembre 1981, son niveau est acceptable du fait qu'il demeure encore proche du taux réglementaire de 15 %.

Après avoir plafonné en juin 1983 à 48,4 %, le ratio de liquidité a baissé par la suite pour atteindre 41,2 % au mois de décembre. Le ratio de participation qui, après avoir baissé en mars 1983 en comparaison avec le mois de décembre 1982, a augmenté par la suite régulièrement. Il est passé, en effet, de 6,7 en mars 1983 à 7,7 en juin et 7,9 en septembre pour se situer à 13,3 % à la fin de l'année. Une analyse approfondie de l'évolution de ce ratio montre qu'elle est imputable essentiellement à une diminution prononcée des fonds propres d'une banque de la place qui, en exerçant des pressions à la baisse des postes retenus au dénominateur a entraîné son augmentation. Le ratio de solvabilité a suivi l'évolution inverse de l'indicateur précédent. En augmentant de 6,9 à 7,8 de décembre 1982 à mars 1983, il a suivi par la suite une tendance à la baisse qui l'a amené au niveau préoccupant de 3,4 % en décembre 1983. Concernant le potentiel d'engagement, l'on note là aussi une dégradation d'une année à l'autre. De 2725,1 MO en décembre 1982, son niveau a atteint 1243,1 MO une année plus tard soit une baisse importante de 54 % environ.

En fait, cette évolution des ratios cache une évolution divergente selon les banques commerciales exerçant dans le pays. Tandis que parmi ces cinq banques l'une d'elles présente une situation générale plutôt convenable, une autre banque rencontre de sérieux problèmes qui influent négativement sur le niveau des ratios décrits plus haut. Entre ces deux extrémités, les trois banques restantes se situent dans des positions satisfaisantes qui varient, il est vrai, en fonction du ratio considéré.

III - LA MASSE MONETAIRE ET SES CONTREPARTIES

A - La masse monétaire :

Poursuivant sa tendance à la baisse amorcée en 1982, la masse monétaire au sens large s'est située à 10.779,8 MO au 31 décembre 1983 contre 12.066,2 MO la même période une année auparavant accusant ainsi une diminution de 11 % contre 7 % au cours de l'année passée. C'est la baisse des avoirs extérieurs nets qui, en se répercutant sur l'évolution des postes nets a entraîné cette contraction de la masse monétaire. Certes, cette dernière a suivi un mouvement erratique, marqué cependant, par une tendance prononcée à la baisse.

La diminution de la masse monétaire qui a atteint 11 % a été plus marquée que celle du PIB aux prix courants qui a atteint 7 %. Ce qui a constitué un facteur de déflation au cours de l'année 1983. Le taux de monétisation de l'économie exprimé par le rapport $\frac{\text{Masse monétaire}}{\text{PIB}}$ a été ainsi ramené de 1982 à 1983 de 34 % à 32,8 %.

1°/ Les disponibilités monétaires :

En dépit d'une baisse enregistrée au mois de juin où elle est passée de 3 176,6 MO en décembre 1982 à 2 913,9 MO 6 mois plus tard, la monnaie fiduciaire hors banque et trésor a suivi depuis lors un mouvement à la hausse pour clôturer l'année à 3 023,9 MO. De décembre 1982 à décembre 1983, l'augmentation aura été cependant relativement timide en se situant à 2,5 %.

Si l'on excepte le mois de septembre, la monnaie scripturale a suivi un mouvement à la hausse plus marquée que la disponibilité monétaire précédente s'affermissant ainsi de 22 points. Dans ces conditions, la part relative de la masse monétaire est passée de 35,5 % à 45,8 % au cours de la période de référence alors que celle de la monnaie fiduciaire n'a augmenté que de 4 points en passant de 24 à 28 %.

Cette hausse plus marquée de la monnaie scripturale est due plus à celle des crédits à l'économie et à l'état qu'à une préférence du public pour le chèque. D'ailleurs, l'utilisation de ce moyen de paiement peut être favorisé par l'adoption de mesures réglementaires suffisamment dissuasives en vue de protéger son porteur et favoriser de ce fait l'épargne au détriment de la circulation fiduciaire.

2°/ Les disponibilités quasi-monétaires :

Après avoir suivi un mouvement erratique au cours de l'année sous-revue, les dépôts à terme ont légèrement baissé en fin d'année. De 2 109,9 MO en décembre 1982, son encours n'a atteint que 1 995,4 MO une année plus tard s'inscrivant ainsi en retrait de 114 MO. Cette baisse des dépôts à terme s'explique par les retraits effectués par certaines sociétés mixtes en vue de financer leurs investissements mais aussi par les mesures prises en matière de politique monétaire visant à provisionner suffisamment les dépôts destinés aux importations.

B - Les contreparties de la masse monétaire :

1°/ Les créances nettes sur l'extérieur :

Raison essentielle de la baisse de la masse monétaire, les créances nettes sur l'extérieur sont passées de - 4 374,5 MO en décembre 1982 à - 7 305,1 MO en décembre 1983 soit une baisse de 67 %. En 1981, elles se situaient au niveau encore acceptable de - 750 MO. Cette évolution s'explique essentiellement par la baisse des avoirs extérieurs de la banque centrale qui a atteint d'une fin d'année à l'autre 2 371,2 MO et l'augmentation des engagements des banques commerciales qui s'est située durant le même intervalle à 502,8 MO. La diminution des avoirs extérieurs de l'institut d'émission s'explique en partie par la mévente du fer que les espoirs portés sur les exportations de poissons* n'ont pu compenser même si des efforts louables ont été entrepris dans le domaine du contingentement des importations.

2°/ Les créances nettes sur l'Etat :

De 3 682,7 MO en décembre 1982, les créances nettes sur l'Etat se sont situées à 4 216 MO une année plus tard contre 2 440 MO en décembre 1981. Cette évolution dénote un besoin d'endettement croissant du secteur public. Elle est marquée, en fait, par une augmentation des crédits de la BCM à l'Etat car les dépôts de ce dernier au niveau des banques commerciales dépassent ses engagements vis-à-vis d'elles. En effet, les crédits de la BCM accordés à l'Etat qui se situaient déjà à un niveau élevé en décembre 1982 sont passés de 4 514,5 MO à cette date à 4 535,4 MO une année plus tard après avoir atteint 3 818,2 MO en mars 1983.

*cf supra : parties relatives à la pêche et au secteur minier.

3°/ Le concours à l'économie :

Contrepartie essentielle de la masse monétaire, les crédits des banques* à l'économie sont passés de 12.351,2 MO en décembre 1982 13.661,5 MO en décembre 1983 soit une hausse de 10,6 % contre 12,5 % une année auparavant. Cette décélération s'explique par une volonté des autorités monétaires de contenir les crédits dans des limites qui permettent de subvenir aux besoins fondamentaux de l'économie sans faire appel à une création monétaire excessive génératrice de tensions inflationnistes.

IV - LA DISTRIBUTION DU CREDIT

L'année 1983 a été marquée sur le plan de la distribution du crédit par la poursuite de la politique sélective des crédits conjuguée à un resserrement du volume de l'enveloppe globale accordée à l'économie. Certains secteurs qui, traditionnellement ne sont pas prioritaires dans cette politique ont obtenu des montants exceptionnels dus à certains problèmes conjoncturels, l'accumulation de taux d'intérêt débiteurs ayant contribué, par ailleurs, à gonfler l'encours du crédit. Les autorités monétaires inspirées des orientations nationales continuent à privilégier en particulier les secteurs de la pêche et de l'industrie.

A - Répartition des crédits par échéance :

Situations de fin de période (en millions d'UM)

Libellés	1980	1981	1982	1983
Crédits à CT	7 167	8553,1	9687,9	11.862,5
Crédits à MT	1100,7	1258,7	1314,3	1317,8
Crédits à LT	44,7	39,7	38,5	33

Les besoins croissants de l'économie pour financer son fonctionnement conjugués à la préférence des banques pour cette catégorie de crédit plus rentable ont entraîné une croissance substantielle des concours à court terme qui constituent, du reste, l'essentiel des crédits accordés. De 9687,9 MO en décembre 1982, ils sont passés à 11.862,5 MO en

*Les crédits à l'économie seront abordés en détail dans la partie suivante relative à la distribution du crédit.

.../...

décembre 1983 soit une hausse de 22,4 %. Il convient de noter la part importante du commerce qui, à lui seul, a accaparé 44,5 % de ce montant en baisse cependant par rapport au mois de décembre 1982 où il représentait 48,5 %. La pêche et le secteur des constructions et travaux publics occupent une part relativement importante et qui est surtout en augmentation d'une fin d'année à l'autre. De 10,2 % du total des crédits à court terme, la part relative de la pêche s'est inscrite en hausse l'année suivante pour atteindre 14,4 %, alors que celle des constructions et travaux publics passait dans le même intervalle de 9,8 % à 10,4 %. Concernant les crédits à moyen terme, leur augmentation a été plutôt faible. De 13 14,3 MO en décembre 1982, leur montant s'est élevé à 13 17,8 MO en décembre de l'année suivante s'inscrivant ainsi en hausse de 2,7 % seulement. Ils ont bénéficié notamment au secteur de l'industrie à concurrence de 37,3 % contre 33 % en 1982, au secteur de la pêche et à la gestion immobilière pour respectivement 7,5 % et 14,4 % en 1983 contre 6,4 % et 14,6 % durant l'année précédente. A la suite de remboursements et en l'absence de nouveaux concours de ce genre, les crédits à long terme se sont inscrits en retrait en revenant de 38 MO en décembre 1982 à 33 MO une année plus tard.

B - Répartition des crédits par branche d'activité :

La distribution des crédits par branche d'activité reflète les mêmes tendances observées durant l'année écoulée. C'est ainsi que le souci d'observer autant que faire se peut l'orthodoxie financière conjuguée à la nécessité d'orienter les moyens, du reste limités, du système bancaire vers le financement des secteurs jugés prioritaires ont guidé les autorités monétaires et les banques commerciales dans la répartition de l'enveloppe du crédit.

Dans ce contexte, le concours bancaire au secteur de la pêche destiné à l'acquisition de bateaux et au financement des stocks, a augmenté dans des proportions importantes. Son encours est passé, en effet, de 1074,5 MO en décembre 1982 à 1813,2 MO en décembre 1983 soit une augmentation de 68,7 % contre 53 % une année auparavant. Son impact a été nettement favorable tant sur l'augmentation du nombre de bateaux acquis que sur le volume des exportations, évolution qui ne s'est pas répercutée proportionnellement, il est vrai, sur le solde des paiements courants du fait de la faiblesse des rapatriements.*

*cf supra partie sur le secteur de la pêche.

Au cours de l'année 1983, l'évolution trimestrielle des encours montre une tendance orientée régulièrement à la hausse exceptée la période allant du 3^e au 4^e trimestres où l'on a observé une baisse à la suite du remboursement des banques effectué par certaines sociétés de pêche. Le secteur de l'industrie qui bénéficie également de l'attention des autorités monétaires en conformité avec les orientations nationales a vu l'encours des crédits qui lui sont alloués passer de 1074,5 MO en décembre 1982 à 1813,2 MO une année plus tard s'inscrivant ainsi à la hausse de 16 % environ, niveau légèrement en baisse par rapport à la période 1982/1981. Ce qui est imputable au fléchissement de l'activité à la suite de la diminution conjoncturelle de la demande en 1983. Il est certain, que les encouragements accordés à ce secteur qui peuvent se concrétiser par une politique favorable du crédit, une protection efficace contre les produits similaires importés doublées d'une volonté des promoteurs nationaux d'observer les intérêts bien compris de leurs entreprises et du pays, sont de nature à permettre à ce secteur de jouer le rôle qui est le sien dans l'amélioration du solde de la balance commerciale et des autres performances de l'économie prises globalement. La troisième branche d'activité qui bénéficie de l'attention des autorités monétaires est le secteur agro-pastoral. Le goulet d'étranglement principal au niveau de ce secteur est constitué par l'incertitude résultante des aléas climatiques qui n'incitent pas les opérateurs économiques à financer ses projets. Son importance est cependant fondamentale considérant l'impératif d'assurer l'objectif d'autosuffisance alimentaire en matière agricole et d'assurer une exploitation rationnelle du cheptel visant à permettre aux éleveurs de satisfaire la consommation nationale et d'assurer un minimum d'exportations. Dans ces conditions, la politique du crédit a été orientée vers le financement de certains projets dont les études se sont avérées rentables notamment dans les domaines de l'aviculture et de l'élevage des chamelles. Au niveau de l'agriculture, c'est la Société Nationale de Développement Rural (SONADER) qui a bénéficié de la majorité des concours accordés. De 83,2 MO en décembre 1982, l'encours global des crédits accordés au secteur agro-pastoral qui, après avoir fluctué d'un trimestre à l'autre, s'est situé à 91,8 MO une année plus tard, soit une hausse de 10,3 %. Ce niveau demeure, il est vrai, relativement faible eu égard à l'importance du secteur sur la vie nationale mais s'explique en grande partie par les raisons invoquées plus haut.

.../...

A la suite essentiellement d'un crédit octroyé à la fin de l'année 1983 à la société des mines de l'Inchiri (SAMIN), les concours octroyés par le système bancaire au secteur minier ont augmenté sensiblement en passant d'une fin d'année à l'autre de 168,8 MO à 230,1 MO soit une hausse de 36,3 %. L'encours des crédits à la gestion immobilière qui recouvre essentiellement la société de construction et de gestion immobilière (SOCOGIM) a subi une hausse timide en passant de 216,9 MO à 226,6 MO au cours de la période de référence. Les problèmes de trésorerie rencontrés par la société Mendez-Junior qui s'occupe de la construction de la grande route Nouakchott-Néma, ont été à l'origine du crédit qui lui a été octroyé au cours de l'année 1983, par le système bancaire. Ce qui fut la raison principale de l'augmentation des concours octroyés au secteur des bâtiments et travaux publics qui traverse une situation conjoncturelle difficile.

Traditionnellement demandeur du crédit et bénéficiant de la large ouverture de notre économie sur l'extérieur, le secteur du commerce a absorbé au 31 décembre 1983 40,6 % (SONIMEX incluse) du total de l'encours des crédits recensés par la centrale des risques contre 13,7 % pour le secteur de la pêche et 15,6 % pour l'industrie à titre d'illustration. L'objectif des autorités monétaires visant à assurer un approvisionnement adéquat du marché et de limiter le crédit accordé au commerce, secteur jugé improductif et tourné essentiellement vers les importations dont la hausse agit négativement tant sur la balance commerciale que sur le niveau des avoirs extérieurs, a été à l'origine de l'augmentation de 10,8 % seulement en 1983 contre 16,2 % une année auparavant. Ces montants se sont situés, en effet, à la fin des années 1981, 1982 et 1983 respectivement à 4056,6 MO ; 4713,2 MO et 5223,9 MO*. Fluctuant avec ses besoins et en vue de lui permettre d'assurer l'approvisionnement adéquat du pays en produits de première nécessité, les crédits accordés à la SONIMEX pris isolément, ont cependant, suivi au cours de l'année 1983 une tendance générale orientée à la hausse en passant de 65,8 MO en décembre 1982 à 136,1 MO une année plus tard. Au mois de juin, l'encours se situait à 115,9 MO.

A la faveur notamment d'un financement octroyé à l'hôtellerie, les "Autres services"*** ont vu l'encours de leurs crédits passer de 1012,4 MO à 1145 MO au cours de cette période de référence s'inscrivant ainsi en hausse de 13 %.

*Ces encours de crédit accordé au secteur commercial ne comprennent pas ceux de la Société Nationale d'Importation et d'Exportation (SONIMEX).

**Les "Autres Services" comprennent essentiellement les hôtels, les restaurants, le transport, le transit, les communications, etc...

CHAPITRE 5 : LA BALANCE DES PAIEMENTS

1 - INTRODUCTION : TENDANCES GENERALES

Les paiements extérieurs de la Mauritanie ont été marqués en 1983, plus qu'au cours des années passées, par l'ouverture de notre économie sur l'extérieur et sa dépendance de plus en plus nette de la conjoncture internationale. En effet, pour cette année, les échanges extérieurs se sont globalement élevés à 37,9 milliards d'UM environ soit 115 ^{du PIB} %/contre 96,8 % en 1982.

Le solde négatif des opérations courantes en revenant au niveau de 11.706 MO cette année contre 14.341 l'an passé, s'est amélioré sensiblement de 18 %. Cette évolution traduit surtout la forte compression du déficit commercial qui revient à 3,4 milliards cette année contre 9,6 une année auparavant en raison d'une forte progression des exportations d'environ 39 % conjuguée à une légère compression des importations de l'ordre de 6 %.

L'analyse des opérations courantes en recettes et en dépenses comme celle des soldes, font ressortir l'importance habituelle des opérations sur marchandises qui ont constitué 85,5 % des recettes et 59,4 % des dépenses.

Concernant les mouvements de capitaux, l'importance des tirages constatés en 1983 a permis de dégager un excédent de 9383 MO. Néanmoins, au niveau global de la balance des paiements, le solde est resté négatif pour la 2^e année consécutive avec un déficit de 1,65 milliard contre 2,5 M en 1982. Cette amélioration, obtenue en dépit du recul des entrées nettes de capitaux et des transferts unilatéraux mais aussi de l'accroissement du solde des services, découle essentiellement de l'amélioration de la Balance commerciale.

2 - VARIATION DES RESERVES INTERNATIONALES

La tendance à la baisse de nos avoirs extérieurs nets constatée depuis l'année dernière s'est poursuivie cette année encore en se fixant à - 7,3 M d'UM en fin décembre 1983 contre - 4,9 une année auparavant. Cette évolution résulte d'une part de la diminution de nos réserves officielles et d'autre part de l'accroissement de nos engagements extérieurs.

.../...

Les réserves officielles en se fixant à 5780 MO en 1983 contre 7340 MO une année auparavant sont revenues de l'équivalent de 7 mois d'importation à 5 mois environ. Quant aux engagements extérieurs, ils sont passés d'une année à l'autre de 12.280 MO à 13.090 MO ce qui est ainsi un accroissement.

3 - COMMERCE EXTERIEUR

a) Les exportations :

Atteignant le niveau de 17,3 Md'UM au terme de l'année 1983 contre 12,4 une année auparavant, les exportations FOB ont enregistré une progression appréciable de 39,1 % environ. Cet accroissement découle essentiellement de la forte augmentation des recettes obtenues au titre des exportations de poissons. Les expéditions de ce produit ont atteint le niveau de 312.120 tonnes environ en 1983 contre 179.870 en 1982, soit une progression d'environ 73,5 % contre 25 % seulement une année auparavant. En valeur, la progression a été plus sensible en raison de la hausse des prix enregistrée au cours des 7 premiers mois de l'année pour fléchir à partir du mois d'août. Ainsi donc, les recettes correspondantes, en passant d'une année à l'autre de 4849,2 MO à 8773,3 MO ont progressé d'environ 81 %.

Ces résultats largement positifs, même s'ils sont jugés insuffisants par rapport aux potentialités du secteur démontrent l'efficacité des mesures édictées pour mieux maîtriser nos ressources halieutiques. Il s'agit surtout de l'obligation de débarquement venue renforcer le système adéquat de suivi des exportations par mois mis en place par la BCM ainsi que des départs en carénage. Cet ensemble est complété par la création d'une cellule de suivi des marées. En effet, doté des côtes qui sont classées parmi les plus riches du monde, notre pays commence à en tirer des ressources appréciables de devises nous permettant de mieux supporter les difficultés actuelles du secteur minier.

Sur le plan de la représentation géographique, la tendance à l'orientation des exportations vers les pays Africains (Côte d'Ivoire, Algérie, Zaïre...) et ceux du camp socialiste se confirment. Le cas

le plus significatif est celui de l'URSS qui, à elle seule, a absorbé cette année 52 % du total exporté alors qu'elle n'avait rien acheté l'an passé. L'évolution est également favorable pour le Japon pour qui les achats ont été multipliés par 7. Par contre, les expéditions vers la plupart des pays européens ont marqué un net recul particulièrement pour l'Espagne (- 40 % environ), pour la Roumanie (- 60 %) et pour la France (- 78 %).

Le Minerai de fer qui était la principale composante du total de nos exportations a, pour la 1^{ère} fois, perdu sa place, au profit des produits de la pêche qui enregistrent une croissance régulière. Après avoir continué à subir les difficultés du marché mondial de l'acier tout au long des 9 premiers mois de 1983, le marché du fer a enregistré des signes favorables au cours du dernier trimestre, à cause, sans doute de la reprise amorcée en Occident. Au cours de cette année, les expéditions ont évolué en dents de scie ; le 2^e et le 4^e trimestres ayant enregistré des niveaux plus importants. Pour toute l'année 1983, 7424 millions de tonnes ont été exportées contre 7449 l'an passé soit une baisse d'environ 0,3 %.

La contrevaletur de ces expéditions, en s'établissant à 7209 MO a évolué sensiblement dans les mêmes proportions que les quantités.

La prochaine mise en marche des usines du projet Guelbs dont le coût de réalisation a été ramené de 444 millions de dollars à 320 millions devra pouvoir renforcer notre capacité de production en minerai de fer afin de satisfaire une demande dont les perspectives sont favorables.

En ce qui concerne le cuivre dont l'exploitation a été arrêtée en 1978, la SAMIN poursuit toujours les travaux préliminaires en vue de la reprise de l'exploitation du minerai d'Akjoujt. Déjà, une bonne moitié des travaux de découverte visant à enlever les 12 millions du minerai oxydé ont été effectués. La construction d'une centrale électrique d'une capacité de 6 mégawatts a été achevée et celle d'une usine de traitement des sulfurés est attendue. En tout cas la conjoncture reste au demeurant toujours favorable si on tient compte de l'évolution des prix. Même si l'évolution à la hausse n'est pas régulière, le niveau actuel qui varie autour de 1100 \$/T demeure intéressant.

Actuellement, de nouveaux espoirs sont nés à la suite de la découverte d'un important gisement de phosphate de l'ordre de 100 millions de tonnes à BOFAL au sud du pays. Une étude de préféabilité

de ce gisement a été confiée au BRGM par la SNIM en vue de son exploitation.

Quant à l'Uranium, les recherches confiées au consortium MINATOME piétinent en dépit des indices intéressants obtenus dans la région de BIR ENNAR.

D'autre part, d'autres produits de moindre importance certes, viennent en complément du minerai de fer et des poissons qui restent les principaux produits d'exportation. C'est le cas par exemple du bétail sur pied dont les opérations d'exportation orientées principalement vers le Sénégal, le Mali et la Gambie, sont en grande partie non déclarées et leur produit est rapatrié sous forme de biens de consommation.

C'est également le cas de la gomme arabique en perte de vitesse du fait de la persistance de la sécheresse et du fer à béton fabriqué par la SNIM et destiné au Sénégal.

Enfin, il y a lieu de noter le cas du carburant produit par la SOMIR et réexporté en partie. Les rapatriements enregistrés au titre de ces opérations ont atteint le niveau de 820 MO en dépit du fait que la raffinerie n'a réellement fonctionné que pendant la ^{moitié de l'}année en raison des difficultés d'approvisionnement en pétrole brut.

b/ Les importations :

Se situant à 20.732 MO en valeur FOB, les paiements effectués au titre des importations au cours de l'année 1983 se sont inscrits en décroissement de 6,2 % environ par rapport au niveau de l'an passé. Cette évolution est principalement imputable à la baisse des importations en carburant et dans une moindre mesure de celle des biens de consommation et ceux destinés à l'équipement et au transport.

La diminution des achats en carburant découle essentiellement de l'arrêt du fonctionnement de la Raffinerie de pétrole de la SOMIR à NDB qui était alimenté en pétrole brut algérien.

Par contre, la contraction des achats en biens de consommation d'environ 5,5 % résulte d'une variation contradictoire. En effet, les paiements effectués au titre des importations en produits alimentaires

res qui représentent un peu moins de 30 % des importations globales en passant de 5,3 milliards en 1982 à 5,5 milliards cette année se sont accrus de 3,6 % contre une baisse d'environ 6,4 % une année auparavant. Cette augmentation résulte entièrement du gonflement des achats en produits SONIMEX (thé, sucre, riz) qui progressent de plus de 24 %. Ce qui traduit, comme on s'y attendait, le niveau très bas de la pluviométrie et la faible montée de la crue, défavorisant ainsi la production du riz et des céréales et rendant nécessaire le recours à l'extérieur pour combler le déficit alimentaire de plus en plus important. La production obtenue des différents périmètres irrigués n'a pas pu combler cette lacune. Par contre, les autres biens de consommations tels que les tissus, le tabac et les cigarettes, les médicaments ont accusé une baisse de plus de 30 % revenant ainsi à leur niveau d'il y a 2 ans.

Au niveau des achats en biens d'équipement et de transport, le recul des paiements effectués d'environ 20 % s'explique entièrement par la baisse des achats de véhicules (-45 %) car les dépenses au titre des achats en pièces détachées augmentent elles de plus de 23 %.

Les biens d'investissements se stabilisent eux, juste au-dessus de 1,3 milliard en dépit d'un léger recul de 5 % des achats en matériaux de construction du fait de l'achèvement de plusieurs travaux.

Dans l'ensemble, les efforts visant à comprimer l'enveloppe globale des dépenses au titre des importations ont eu des effets assez positifs cette année. Néanmoins, en représentant toujours plus de 60 % du PIB, le niveau reste assez élevé.

Les échanges commerciaux continuent à s'effectuer par les mêmes circuits traditionnels et quelques pays seulement demeurent à la fois parmi les premiers clients et fournisseurs de la Mauritanie. Nos principaux partenaires demeurent les pays de la CEE (France, Italie, RFA, etc...) complétés de l'Espagne et du Japon avec lesquels les échanges ont représenté cette année plus de la moitié des importations et 76 % environ des exportations. Avec la plupart des autres, les échanges ne prennent généralement de l'ampleur que dans un seul sens. C'est notamment le cas de l'URSS et de la Suède pour les exportations et celui de la Thaïlande et de l'Algérie pour les importations.

c/ Les termes de l'échange :

La forte dépendance de notre pays vis-à-vis de ses exportations de minerai de fer et de plus en plus des poissons expliquent la sensibilité de son économie aux fluctuations des cours mondiaux de ces produits. Car, ses termes de l'échange en ont souvent été soudainement et sérieusement affectés.

L'indice global des prix à l'exportation, après s'être nettement dégradé l'an passé de 34 % en raison de la baisse des prix de poissons s'est légèrement amélioré cette année, d'environ 3 %. Cela résulte essentiellement du raffermissement du prix des poissons.

Du côté des importations, une légère hausse des prix a été relevée particulièrement au niveau des produits alimentaires (exemples du sucre, thé, maïs, café, etc...) même si le prix officiel du pétrole a baissé de 15 % à la suite de la réunion de l'OPEP en mars 1983.

Dans l'ensemble, l'appréciation des prix à l'importation étant plus importante que celle des prix à l'exportation, les termes de l'échange en ont été affectés.

d - LES SERVICES

Le déficit du compte des services s'est encore creusé cette année en atteignant le niveau de 11,2 milliards d'UM contre 7,8 une année auparavant. Les recettes n'ayant baissé que de 9 %, cette variation sensible du solde des services découle surtout de l'accroissement des dépenses qui, elles, progressent de plus de 40 %. Cette détérioration résulte principalement de la forte augmentation des dépenses liées à la pêche (les salaires des équipages étrangers, les frais de gestion, les affrètements). Elle résulte également, mais dans une proportion moindre de l'augmentation des dépenses au titre des "Autres transports" concernant surtout les opérations engagées par les compagnies de transport résidentes au titre de la compensation des billets de passage, mais aussi des "Revenu du capital" qui progressent respectivement de 50 % et 26,7 %.

Par contre, on relève une stabilisation relative des dépenses engagées au titre des "Prêts et assurances" et des "Voyages".

5 - LES TRANSFERTS SANS CONTREPARTIE

La tendance à la baisse du solde traditionnellement positif dégagé au titre des transferts sans contrepartie s'est poursuivie encore légèrement cette année en revenant à plus 2,99 M contre 3,2 M l'an passé soit un recul de 5,8 %. Cette évolution dénote des variations significatives à la fois au niveau des transferts privés que publics.

Au niveau des transferts privés, les entrées déjà faibles, consistant surtout en envois de fonds de nos ressortissants travaillant à l'étranger, ont enregistré une baisse consécutive sans doute aux difficultés économiques que connaissent les pays hôtes (France surtout). Les sorties également, effectuées par les expatriés au titre de leurs économies sur salaires beaucoup plus importantes sont revenues au niveau de 1850 MO contre 1983 en 1982 en raison du départ de nombreux expatriés.

Pour ce qui est des transferts officiels qui gardent toujours la forme de devises accordées directement à l'Administration pour le financement de dépenses budgétaires ou de biens et services directement utilisés à l'Etranger, ils se compriment quelque peu. C'est ainsi que les entrées, habituellement très importantes, ont reculé de 4,3 % environ, confirment ainsi sa tendance amorcée depuis quelques années.

6 - LES CAPITAUX NON MONETAIRES

Après le bond en avant enregistré depuis quelques années, les entrées nettes de capitaux ont connu cette année, un recul sensible de 23 % environ en revenant, à plus 9,4 milliards contre 12,3 en 1982. Ce renversement de tendance du mouvement des capitaux découle non seulement d'une diminution des entrées qui baissent de 15 % environ mais aussi d'un accroissement des sorties qui augmentent de plus de 6 %.

Au niveau des entrées, il a été relevé une forte baisse des tirages de l'Etat, particulièrement ceux effectués sur les lignes de crédits accordées par les pays arabes. En dépit de cela, ce groupe de pays occupe toujours le premier rang de pourvoyeurs de fonds publics à notre pays. Il est secondé dans ce classement par les organismes internationaux dominés par la BIRD. Cette baisse, très sensible des tirages de l'Etat, a éclipsé la légère progression de ceux effectués par les

sociétés mixtes. Les tirages de la SNIM effectués dans le cadre du Projet Guelbs, largement les plus importants au niveau des sociétés, ont atteint 3,6 milliards cette année. Ils sont complétés par d'autres, certes moins importants, tels que ceux effectués par la SOMIR pour la remise en état de la raffinerie de pétrole de NDB.

Du côté des sorties, l'augmentation des dépenses concerne surtout les remboursements en capital des prêts contractés à long terme par l'Administration et les entreprises qui sont effectués directement à l'Extérieur.

7 - LA DETTE EXTERIEURE

L'encours de la dette extérieure de la Mauritanie s'est accru cette année de 22 % environ. Ce taux, même s'il est supérieur à la progression de 17 % enregistrée l'an passé, reste assez modéré par rapport au taux moyen annuel de 27 % relevé au cours des années précédentes. Cela s'explique surtout par la tendance à l'achèvement de certains grands travaux comme le projet Guelbs et le non démarrage d'autres d'une importance comparable. La nette amélioration de la structure et des conditions de la dette comportant des taux d'intérêt relativement faibles avec une échéance moyenne avoisinant les 20 ans et une période de grâce moyenne de 8 ans a également contribué à ralentir le rythme de remboursement et diminuer le volume des intérêts qui du reste est élevé étant donné les moyens limités des capacités de remboursement du pays.

Pour ce qui est de l'évolution du service de la dette, il a été relevé cette année une reprise de plus 4,9 % après avoir sensiblement baissé en 1982. Cette reprise résulte de l'augmentation des paiements effectués au titre des intérêts qui couvre largement le léger recul de ceux effectués au titre de l'amortissement du Principal.

Néanmoins, il a été obtenu une baisse appréciable du ratio du service de la dette grâce à la forte augmentation des exportations.

ANNEXE STATISTIQUE

TABLEAU 1 . PRODUIT INTERIEUR BRUT PAR BRANCHE D'activité

(en millions d'UM sauf indication contraire)

Secteur	1983		1982	
	Prix constants 1973	Prix courants	Prix constants 1973	Prix courants
<u>Secteur agro-pastoral</u>	<u>1289</u>	<u>2700</u>	<u>4042</u>	<u>7868</u>
Elevage	1074	2365	3388	6855
Agriculture	215	335	654	1013
<u>Pêche</u>	<u>1198</u>	<u>1752</u>	<u>1116</u>	<u>1570</u>
<u>Industrie</u>	<u>4805</u>	<u>7535</u>	<u>3921</u>	<u>6783</u>
Mines	3223	4293	2731	4444
Traitement des produits de la pêche	626	1232	278	535
Autres industries manufact.	913	1954	869	1749
Artisanat	43	56	43	55
<u>Services non administratifs</u>	<u>4730</u>	<u>11782</u>	<u>4544</u>	<u>10809</u>
Batiments et travaux publics	451	1164	453	1087
Transports et communications	1227	3293	1189	3035
Commerce	1283	2762	1217	2497
Autres	1769	4563	1685	4190
Production intérieure brute aux coûts des facteurs	12022	23769	1623	27030
<u>Services administratifs</u>	<u>2388</u>	<u>5109*</u>	<u>2364</u>	<u>4916</u>
Produit intérieur brut aux coûts des facteurs	14410	28878	15987	31946
Impôts indirects nets de subventions	3603	3943*	3402	3496
Produit intérieur brut aux prix du marché	18013	32821	19385	35442
Taux de croissance économique	-7,1	-7,4	+7,6	+1,8

Source : Banque Centrale de Mauritanie

* chiffre estimé à partir des 11 premiers mois de l'année

TABLEAU 2

DEPENSES INTERIEURES BRUTES

(en Millions d'ouguiyas)

	1983	1982	
Produit Interieur brut	32.821	35.442	
- exportations (FOB)	20.225	16.449	
Biens	(17.286)	(12.426)	
Services	(2.939)	(4.023)	
- Importations (FOB)	34.922	33.965	
Biens	(20.732)	(22.083)	
Services	(14.190)	(11.882)	
Dépenses intérieures Brutes (A - B + C)	47.518	52.958	

Source : Banque Centrale de MauritanieTABLEAU 3 - Principales productions agricoles

(en milliers de tonnes)

Produit	84- 1983	83 - 1982	82-1981
Mil - Sorgho	9,0	7,8	62,1
Maïs	-	3,4	5,2
Riz	6,0	14,8	11,1
Dattes	10,0	12,0	12,0

Source : Ministère du développement rural

TABLEAU 4EFFECTIF DU CHEPTTEL

(en milliers)

ESPECE	!	1983	!	1982	!	1981
Caprins ovins	!	7.000	!	8.000	!	6.4 17
Bovins	!	1.200	!	1.500	!	1.397
Camelins	!	770	!	750	!	750
Total	!	8.970	!	10.250	!	8.564

Source : Ministère du développement ruralTABLEAU 5 : BILAN DE L'extraction de minerai de
Fer

	!	1983	!	1982	!
Production(en 1000 T)	!	7402	!	7760	!
Exportations	!		!		!
Quantités(en 1000T)	!	7425	!	7448	!
Valeur(en Millions d'UM)	!	7209	!	7202	!
Prix moyen de la tonne	!	971	!	967	!
Stock final marchand(en 1000 T)	!	964	!	967	!

Source : Société nationale industrielle et minière

TABLEAU 6

Production d'électricité et consommation d'eau

Centres	1983		1982	
	(1)	(2)	(1)	(2)
	Eau	Electricité	Eau	Electricité
Nouakchott	4.430	30.670	4.582	26.613
Nouadhibou	1.217	32.057	1.337	29.781
Autres	806	3.317	1.124	3.592
Total	6.453	66.044	7.043	59.986

Source : Société nationale d'eau et d'électricité

(1) En milliers de M3

(2) En milliers de KWh

TABLEAU 7 : VENTES LOCALES EN GROS DES DENRÉES
ALIMENTAIRES DE BASE

	1983	1982
<u>QUANTITÉ</u> (en 1000 T)		
Riz	71	63
Sucre	30	32
Thé	3	3
<u>VALEUR</u> (en Millions d'UM)		
Riz	1128	954
Sucre	2291	2447
Thé	1596	1477
<u>PRIX MOYEN DE LA TONNE</u>		
Riz	15887	15143
Sucre	76367	76469
Thé	532000	490333

Source : Société nationale d'importation et d'exportation

TABLEAU 8 : INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION FAMILIALE DE TYPE EUROPEEN.

(base 100 en mai 1982)

Situation en fin d'année	Variations 83/82	1983	1982	Pondération
Alimentation	-0,8	117,2	118,1	51
Domesticité	-	118,3	118,3	12
Entretien	-0,4	102,9	103,3	15
Habilleinent et équipement	+0,7	116,5	115,7	10
Divers	+0,3	117,7	117,3	12
Indice Général	-	116,8	116,8	100

Source : Ministère des Finances et du Commerce.

TABEEAU 9 : PREVISION ET REALISATION DES RECETTES COURANTES
DE L'ETAT

(en millions d'ouguiyas sauf indication contraire)

	1981/1982	1983			1982
	Variations (%)	Taux de réalisations (%)	Réalisations	Prévisions	Réalisations
<u>Recettes fiscales</u>	<u>+16,9</u>	<u>79,7</u>	<u>7.334</u>	<u>9.201</u>	<u>6.273</u>
impôts directs	+13,8	99,6	2.132	2.141	1.874
Impôts indirects	+18,1	74,1	5.051	6.818	4.277
(domesticité, droits de pêche) etc)	(+89,1)	(90,6)	(1.029)	(1.135)	(544)
-autres	+23,8	62,4	151	242	122
<u>Recettes non fiscales</u>	<u>+24,8</u>	<u>131,5</u>	<u>890</u>	<u>677</u>	<u>713</u>
Revenu des entreprises	+30,8	129,0	458	355	350
Amendes et red. de pêche	+37,9	140,4	313	223	227
Autres	-12,5	120,2	119	99	136
Recettes en capital	-62,7	35,4	84	237	225
TOTAL	15,2	82,1	8.308	10.115	7.211

Source : Ministère des Finances et du commerce.

TABLeAU 10: PREVISION ET REALISATION DES DEPENSES DE L'ETAT

(en Millions d'UM sauf indication contraire)

Rubriques	83/ 1982	1983		Prévisions	Réalizations 1982
	Variations (%)	Taux de réal. sation(%)	Réalisations		
Budget de fonctionnement					
Traitements et salaires	2,4	89,3	4.850	5.431	4.735
Matériel et fonctions	-1,3	76,3	1.981	2.597	2.007
Subventions et transports	+11,3	75,3	1.115	1.481	1.001
Intérêt de la dette publique	+31,3	70,8	612	864	466
Divers	+20,1	63,3	262	414	218
<u>Total Budget de fonctionnement</u>	<u>4,6</u>	<u>81,2</u>	<u>8.820</u>	<u>10.787</u>	<u>8.427</u>
(dont dépenses de sécurité)	(7,45)	(93,5)	(2.657)	(2.841)	(2.872)
<u>Dépenses en capital</u>					
Investissement	+5,9	117,4	648	552	612
Comptes spéciaux	+2,2	469,3	591	126	244
<u>Total dep en capital</u>	<u>44,7</u>	<u>182,7</u>	<u>1.239</u>	<u>678</u>	<u>856</u>
<u>Total général</u>	<u>+8,4</u>	<u>87,7</u>	<u>10.059</u>	<u>11.465</u>	<u>9.283</u>

Source : Ministère des Finances et du Commerce.

TABLEAU 11 : SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

(en millions d'UM sauf indication contraire)

	83/1982 variations (%)	1983	1982
<u>ACTIF</u>			
-Avoirs extérieurs	-22	5.232	6.676
-Créances sur l'Etat	+ 6	4.535	4.287
-Créances sur la Banques	+ 59	3.105	1.949
-Créances sur l'économie	-	926	926
ACTIF = PASSIF	-	13.799	13.838
<u>PASSIF</u>			
- Monnaie primaire	+ 4	3.875	3.720
-Dépôts en devises	-52	256	535
-Engagements extérieurs	+ 4	7.472	7.165
-Dépôts de l'état	-29	56	79
-Compte de capital	+ 16	3.130	2.708
-Autres postes du passif	+ 168	- 990	- 369

Source : BCM - Direction du Crédit.

TABLEAU 12 : SITUATION CONSOLIDEE DES BANQUES

(en millions d'UM sauf indication contraire)

	!	!	!	!
	!	1983/1982 Variations	1983	1982
	!	(%)	!	!
<u>ACTIF</u>	!		!	!
Réserves	!	+ 22	!	585
Dépôts en devises de la B.C.	!	+ 141	!	112
Avoirs extérieurs	!	- 17	!	663
Créances sur l'état	!	- 80	!	85
Créances sur l'économie	!	+ 11	!	11.425
Autres postes nets	!	- 3	!	1.963
 ACTIF = PASSIF	!	+ 9	!	14.833
<u>PASSIF</u>	!		!	!
Dépôts à vue	!	+22	!	4.049
Dépôts à terme	!	-5	!	2.110
Engagements extérieurs	!	+ 10	!	5.114
Emprunts extérieurs à lt	!	+57	!	74
Dépôts de l'Etat	!	-82	!	491
Crédits de la Banque Centrale	!	+ 18	!	2.037
Compte de capital	!	+ 7	!	958

TABLEAU 13 : LES RESSOURCES DU SYSTEME MONETAIRE ET LEURS CONTREPARTIES

	! 83/ 1982	!	1983	!	1982	!
	! Variation(%)	!		!		!
<u>DISPONIBILITES MONETAIRES</u>	! + 13	!	8.089	!	7.135	!
MONNAIE FIDUCIAIRE	! + 3	!	3.024	!	2.950	!
MONNAIE SCRIPTURALE	! +21	!	5.065	!	4.185	!
DEPOTS A VUE DANS LES BANQUES	! +22	!	(4.941)	!	(4.049)	!
DEPOTS AU C.C.P.	! - 9	!	(124)	!	(136)	!
<u>DISPONIBILITES QUASI-MONETAIRES</u>	! - 5	!	1.995	!	2.110	!
<u>EMPRUNTS EXTERIEURS A LT.</u>	! +55	!	116	!	75	!
<u>AUTRES POSTES NETS</u>	! -70	!	580	!	1.953	!
RESSOURCES = CONTREPARTIES	! -4	!	10.780	!	11.273	!
CREANCES NETTES SUR L'EXTERIEUR	! -48	!	-7.305	!	- 4.940	!
CREANCES SUR L'ETAT	! +22	!	4.216	!	3.455	!
CONCOURS A L'ECONOMIE	! +9	!	13.869	!	12.758	!

Source : Banque Centrale de Mauritanie

TABLEAU 14 : REPARTITION SECTORIELLE DES CREDITS RECENSES PAR LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs.	1983				1982			
	Total	L.T	M.T	C.T	Total	L.T	M.T	C.T
<u>Secteur rural</u>	<u>91,8</u>	-	26,4	65,4	<u>83,2</u>	-	26,4	56,8
Agriculture	76,7	-	26,4	50,3	71,8	-	26,4	45,4
Elevage	15,1	-	-	15,1	11,4	-	-	11,4
<u>Pêche</u>	<u>1813,2</u>	-	99,6	1713,0	<u>1074,5</u>	-	84,6	989,9
Mines	1756,2	1555,0	0,2	201,0	1472,0	1337,2	9,3	125,5
Energie	55,40	41,7	11,9	1,8	80,5	54,5	22,7	3,3
Industrie manufacturière	2042,5	4,0	491,2	1547,3	1746,4	4,0	423,9	1309,5
Bâtiment et travaux publics	1240,4	-	-	1240,4	954,7	-	-	954,7
Gestion immobilière	279,4	52,8	190,5	36,1	274,7	57,8	191,5	25,4
Commerce	5360,0	-	78,3	5281,7	4779,0	-	1,1	4691,0
Transport et communication	53,7	-	4,6	49,1	76,3	-	17,4	58,9
Autres services	1095,0	3,7	130,4	960,9	954,8	19,2	153,6	782,0
Divers	1057,0	0,1	284,7	765,2	978,8	-	287,9	691,0
Total	14936,40	1657,30	1317,8	11862,5	12474,9	1472,7	1314,3	9688,0

Source : B.C.M. Direction du Crédit.

TABLEAU 15:: LA BALANCE GENERALE DES PAIEMENTS

(en millions d'UM sauf indication contraire)

	8/ 1982 VARIATION	1983	1982
<u>OPERATIONS SUR BIENS</u>	<u>- 52</u>	<u>- 57 11</u>	<u>- 11 993</u>
- Exportations	+ 39	17. 286	12 426
- Importations	- 6	22 997	24 419
<u>BALANCE DES SERVICES</u>	<u>+ 63</u>	<u>- 8986</u>	<u>- 5523</u>
- Revenu du capital	+ 106	- 1856	- 901
- Autres services	+ 54	- 7 130	- 4622
<u>TRANSFERTS UNILATERAUX</u>	<u>- 6</u>	<u>2991</u>	<u>3 175</u>
- Secteur privé	+ 3	- 1658	- 1603
- Secteur public	- 3	4649	4778
<u>BALANCE DES CAPITAUX</u>	<u>- 23</u>	<u>9383</u>	<u>12 275</u>
- Investissements directs	- 90	75	775
- Emprunts à LT des sociétés	+ 32	4740	3598
- Emprunts à LT de l'Etat	- 34	43 16	6603
- Autres capitaux	- 80	252	1299
ERREURS ET OMISSIONS	+ 40	670	- 477
<u>BALANCE GENERALE DES PAIEMENTS</u>	<u>- 35</u>	<u>- 1653</u>	<u>- 2543</u>
<u>VARIATION DES RESERVES DE CHANGE</u>	<u>- 35</u>	<u>1653</u>	<u>2543</u>
- Banque Centrale	+ 279	1776	468
- Banques primaires	- 94	- 123	2075

SOURCE : Banque Centrale de Mauritanie.

TABLEAU 16 : REPARTITION GEOGRAPHIQUE DE L'ETAT DE REGLEMENT DU COMMERCE EXTERIEUR
(en millions d'UM sauf indication contraire)

	TOTAL	AUTRES PAYS	AUTRES PAYS DE LA CEE	ESPAGNE	SENEGAL	FRANCE
<u>IMPORTATIONS (CAF)</u>						
1982	13 856	6939	2 100	1343	1098	2376
1983	12 444	53 12	1859	1255	1110	2908
Variations 1983/1982	- 10	- 23	- 11	- 6	+ 1	+ 22
<u>EXPORTATIONS (FOB)</u>						
1982	9308	3923	2357	1317	107	1604
1983	11 038	4501	2520	2312	64	1641
Variations 1983/82	+ 18	+ 15	+ 7	+ 75	- 40	+ 2
<u>DEFICIT COMMERCIAL</u>						
1982	- 4548	- 3016	+ 257	- 26	- 991	- 772
1983	- 1406	- 811	+ 661	+ 1057	- 1046	- 1267
Variations 1983/1982	+ 69	- 73	+ 157	- 3965	+ 5	+ 64
Taux de couverture des importa- tions par les exportations(%)						
1982	67	57	112	98	10	68
1983	89	85	136	124	6	56

Source : Banque Centrale de Mauritanie

TABLEAU I7 - VALEUR DES EXPORTATIONS PAR PRODUITS
ET PAR PAYS (valeur à l'exportation)

(en millions d'UM sauf indication contraire)

	! 83/1982	!	!
	! VARIATION	! I 9 8 3	! I 9 8 2
	! (%)	!	!
MINERAL DE FER	! -	! 7.209	! 7.202
PRODUITS DE LA PECHE	! + 81	! 8.773	! 4.849
GYPSE	!	! -	! -
GOMME ARABIQUE	! - 100	! -	! 15
AUTRES	! + 1.288	! 805	! 58
	!	!	!
	!	!	!
<u>TOTAL :</u>	! + 38	! 16.787	! 12.124
	!	!	!
	!	!	!
F R A N C E	! - 27	! 1.609	! 2.217
E S P A G N E	! - 11	! 1.630	! 1.833
AUTRES PAYS C.E.E.	! + 9	! 4.944	! 4.523
J A P O N	! +149	! 1.921	! 772
A U T R E S	! +140	! 6.683	! 2.779
	!	!	!
	!	!	!
	!	!	!

SOURCE : BANQUE CENTRALE DE MAURITANIE

TABLEAU 16 : EXPORTATION DES PRODUITS DE LA PECHE

EXPORTATION DE POISSON(en tonnes)	Variations %	1983	1982	
FRAIS CONGELE	+ 70	278.192	164.008	
SALE SECHE	+ 18	369	453	
CONSERVE	-	-	-	
HUILES	+ 70	1.800	1.057	
FARINE	+ 130	31.064	13.524	
MOLLUSQUES - CRUSTACES DIVERS	49	420	828	
TOTAL	+ 73	311.845	179.870	
VALEUR DES EXPORTATIONS PAR PAYS DE DESTINATION (en millions d'UM)		1983	1982	
JAPON	+ 1123	1741	155	
ESPAGNE	- 12	1274	1450	
PORTUGAL	-	-	232	
ITALIE	+ 20	213	177	
FRANCE	- 82	30	165	
SUEDE	+ 5	358	341	
ROUMANIE	- 59	447	1078	
AUTRES	+ 276	4710	1251	
TOTAL	+ 81	8773	4842	

TABLEAU 19 : SERVICE DE LA DETTE EXTERIEURE DE L'ETAT ET DES SOCIETES D'ETAT

	!	1983/1982	!	!	!	!
	!	VARIATION	!	1 9 8 3	!	1 9 8 2
	!	(%)	!		!	
<u>DETTE EXTERIEURE DE L'ETAT</u>	!	+ 28	!	1.519	!	1.185
- PRINCIPAL	!	+ 40	!	766	!	549
- INTERET	!	+ 18	!	753	!	636
	!		!		!	
<u>DETTE DES SOCIETES D'ETAT</u>	!	+ 1	!	1.146	!	1.134
- PRINCIPAL	!	- 49	!	229	!	452
- INTERET	!	+ 34	!	917	!	682
	!		!		!	
<u>DETTE EXTERIEURE DE L'ETAT ET DES SOCIETES D'ETAT</u>	!	+ 15	!	2.665	!	2.319
	!		!		!	
-PRINCIPAL	!	- 1	!	995	!	1.001
-INTERET	!	+ 27	!	1.670	!	1.318
	!		!		!	

SOURCE : B.C.M. DIRECTION BALANCE DES PAIEMENTS